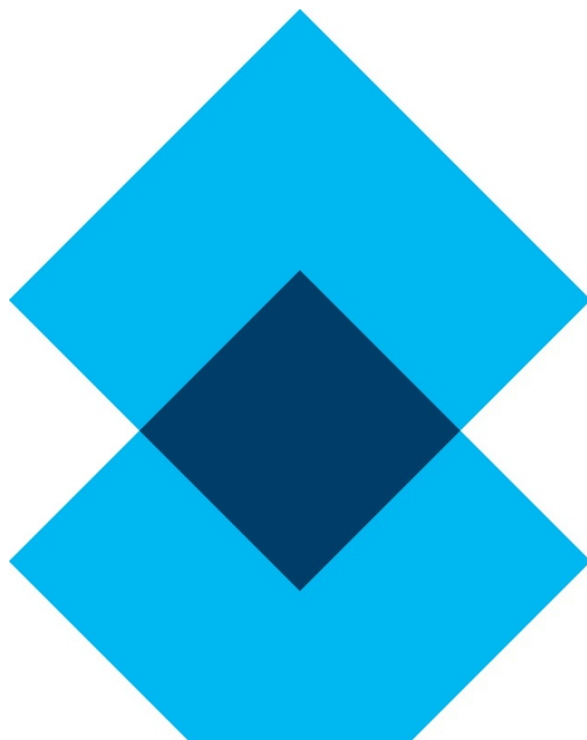


## RAPPORT DE GESTION

Trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014

---



---

# RAPPORT DE GESTION

---

## RAPPORT DE GESTION

*Aimia Inc. (avec ses filiales directes et indirectes, lorsque le contexte l'exige, « Aimia » ou la « Société ») a été constituée le 5 mai 2008 en vertu des lois du Canada.*

*Le présent rapport de gestion contient une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation d'Aimia.*

*Le présent rapport de gestion est établi en date du 14 mai 2015 et doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires d'Aimia pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 et des notes y afférentes, des états financiers consolidés audités d'Aimia pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 et des notes y afférentes, du rapport de gestion annuel d'Aimia (le « rapport de gestion de 2014 »), ainsi que de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et de la notice annuelle d'Aimia, datées respectivement du 12 mars et du 20 mars 2015.*

*Les résultats et les flux de trésorerie d'Aimia sont soumis à certains risques. Pour une description des risques, se reporter à la rubrique [Risques et incertitudes](#).*

## AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

*Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Ces derniers se reconnaissent à l'usage de termes tels que « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », et à l'emploi d'autres termes semblables, notamment à la mention de certaines hypothèses. Ces énoncés peuvent porter, par exemple, sur des stratégies, des attentes, des objectifs, des activités prévues ou des mesures à venir sans s'y limiter.*

*De par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses et sont soumis à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions, les prédictions ou les énoncés prospectifs ne sont pas fiables en raison notamment de la nature évolutive des événements externes et des incertitudes auxquelles les activités et la structure de l'entreprise sont soumises en général. La réalité pourra se révéler très différente des résultats exprimés dans les énoncés prospectifs pour de nombreuses raisons, entre autres la dépendance envers les partenaires d'accumulation importants et les clients, l'incapacité de protéger les bases de données, la cybersécurité et la protection des renseignements personnels des consommateurs, les changements apportés au programme Aéroplan, la dépendance envers les partenaires d'échange, les conflits d'intérêts, un nombre plus élevé que prévu d'échanges contre des primes, la réglementation, la situation de l'économie ou du marché de détail, la concurrence, les problèmes de liquidité d'Air Canada ou les perturbations touchant l'industrie du voyage, des changements dans le secteur du transport aérien et une hausse des coûts des transporteurs aériens, les coûts d'approvisionnement et de capacité, les frais d'échange futurs non provisionnés, les changements aux programmes de fidélisation coalisés, la nature saisonnière des activités, d'autres facteurs et le rendement antérieur, les activités à l'étranger, les poursuites, la*

---

## RAPPORT DE GESTION

---

*dépendance envers le personnel clé, les relations de travail, le passif au titre des régimes de retraite, les pannes d'équipement électronique et l'incapacité d'utiliser les logiciels tiers, l'incapacité de protéger les droits de propriété intellectuelle, les fluctuations des taux d'intérêt et du change, le niveau d'endettement et les clauses restrictives relativement à la dette actuelle et future, l'incertitude des versements de dividendes, la gestion de la croissance, les notations, les audits effectués par les autorités fiscales de même que les autres facteurs précisés dans ce rapport de gestion et dans les autres documents publics d'Aimia déposés auprès des organismes de réglementation en valeurs mobilières canadiens. Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes témoignent des attentes d'Aimia au 14 mai 2015 et ils pourraient changer après cette date. Toutefois, Aimia n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison d'une nouvelle information, d'un fait nouveau ou pour toute autre raison, sauf si cela est exigé en vertu des règlements en valeurs mobilières applicables.*

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## RUBRIQUES DU RAPPORT DE GESTION :

GLOSSAIRE	4
APERÇU	7
NOS ACTIVITÉS	9
INDICATEURS DE RENDEMENT	10
RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RÉSULTATS FINANCIERS	15
SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA, DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES	16
COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS 2015 ET 2014	18
INFORMATIONS SECTORIELLES	30
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	33
STRATÉGIE DE FINANCEMENT, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	35
PLACEMENTS EN TITRES DE CAPITAUX PROPRES ET PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES PARTENARIATS	39
INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE	40
PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES	40
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	42
ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES	43
TRANSACTIONS AVEC AIR CANADA	44
SOMMAIRE DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DES ENGAGEMENTS	47
CAPITAL SOCIAL	47
DIVIDENDES	49
RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE	50
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	50
CHANGEMENTS TOUCHANT LES MÉTHODES COMPTABLES	51
ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES	51
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	52
RISQUES ET INCERTITUDES	53
RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ	53
NOTES AFFÉRENTES AUX TABLEAUX FINANCIERS	54
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	56

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## GLOSSAIRE

- « **Aéroplan** » - Aimia Canada Inc. (anciennement, Aéroplan Canada Inc.);
- « **Aimia** » ou la « **Société** » - Aimia Inc. et, lorsque le contexte l'exige, ses filiales et sociétés affiliées;
- « **ARC** » - désigne l'Agence du revenu du Canada;
- « **Cardlytics** » - Cardlytics, Inc., société américaine fermée du domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques;
- « **Coût moyen des primes par unité de fidélisation** » - coût qui équivaut, pour une période donnée, au coût des primes pour la période divisé par le nombre d'unités de fidélisation échangées contre des primes pour cette période;
- « **Désistements** » - nombre estimatif d'unités de fidélisation vendues qui ne devraient pas être échangées. De par leur nature, les désistements sont assujettis à des estimations et à l'exercice du jugement. La direction estime que le taux moyen pondéré consolidé de désistements s'établit à 12 % au 31 mars 2015 (12 % au 31 mars 2014). Ce taux est calculé en fonction du total des unités de fidélisation en circulation en vertu des programmes de fidélisation de la Société;
- « **Facturation brute** » - produit brut tiré de la vente d'unités de fidélisation, des services de fidélisation propriétaire, des services d'analytique et de connaissances ainsi que d'autres services rendus ou à rendre;
- « **Facturation brute tirée de la vente d'unités de fidélisation** » - produit brut tiré de la vente d'unités de fidélisation;
- « **Frais d'échange futurs** » - total du passif estimatif relatif au coût futur des primes à l'égard des unités de fidélisation vendues et en cours, déduction faite des désistements, évalué en fonction du coût moyen des primes par unité de fidélisation pour le dernier trimestre écoulé (pour les périodes intermédiaires) ou le dernier exercice écoulé (pour la présentation de l'information financière annuelle);
- « **IFRS** » - Normes internationales d'information financière;
- « **ISS** » - services d'Intelligent Shopper Solutions, anciennement appelée « LMG Insight and Communication (I&C) »;
- « **i2c** » - Insight 2 Communication LLP;
- « **Milles Aéroplan** » - milles émis par Aéroplan en vertu du programme Aéroplan;
- « **Milles ayant fait l'objet d'un désistement** » - milles Aéroplan émis, non expirés, qui ne devraient pas être échangés;

---

## RAPPORT DE GESTION

---

« **Milles expirés** » - milles Aéroplan retranchés du compte d'un membre et qui ne sont plus échangeables;

« **Nectar** », « **Nectar UK** » ou « **programme Nectar** » - programme de fidélisation coalisé exploité par notre secteur EMOA au Royaume-Uni;

« **Nectar Italia** » ou « **programme Nectar Italia** » - programme de fidélisation coalisé exploité par notre secteur EMOA en Italie;

« **Paiement à la CIBC** » - paiement de 150,0 M\$ versé à la CIBC par Aimia le 27 décembre 2013 relativement à la vente d'environ la moitié du portefeuille de cartes Aéroplan à TD conformément au contrat d'achat d'actifs, tel qu'il est décrit sous la rubrique *ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES*;

« **Partenaires commerciaux** » - partenaires d'accumulation et partenaires d'échange;

« **Partenaires d'accumulation** » - partenaires commerciaux qui achètent des services de fidélisation coalisée, y compris les unités de fidélisation;

« **Partenaires d'échange** » - partenaires commerciaux qui offrent des primes-voyages, des réductions sur des articles achetés et d'autres primes aux membres en échange d'unités de fidélisation;

« **PCGR** » - principes comptables généralement reconnus du Canada, qui sont conformes aux Normes internationales d'information financière;

« **PLM** » - PLM Premier, S.A.P.I. de C.V., collectivement avec son prédécesseur, Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V., propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé mexicain;

« **Points Nectar** » - points accumulés par les membres en vertu du programme Nectar;

« **Points Nectar Italia** » - points accumulés par les membres en vertu du programme Nectar Italia;

« **Prismah** » - Prismah Fidelidade S. A.;

« **Programme Aéroplan** » - programme de fidélisation coalisé exploité par Aéroplan, qui en est le propriétaire;

« **Provision au titre de la migration des cartes** » - provision relative à la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD, telle qu'elle est décrite sous la rubrique *ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES*;

« **Smart Button** » - Smart Button Associates, Inc., qui offre aux clients une solution de fidélisation clés en main et riche en fonctionnalités fondée sur le modèle logiciel-service;

---

## RAPPORT DE GESTION

---

« **Think Big** » - Think Big Digital Sdn Bhd, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group;

« **Total des milles** » - total des milles Aéroplan échangeables (y compris les milles ayant fait l'objet d'un désistement, mais pas les milles expirés) émis en vertu du programme Aéroplan;

« **Travel Club** » - Air Miles España, S.A., propriétaire et exploitant de Travel Club, programme de fidélisation coalisé d'Espagne;

« **UGT de la fidélisation propriétaire aux États-Unis** » - unité génératrice de trésorerie de la fidélisation propriétaire aux États-Unis;

« **Unités de fidélisation** » - milles, points ou autres unités de programmes de fidélisation émis par des filiales d'Aimia en vertu des programmes respectifs détenus et exploités par chacune des entités;

« **Unités de fidélisation ayant fait l'objet d'un désistement** » - unités de fidélisation émises, non expirées, qui ne devraient pas être échangées;

« **Unités de fidélisation n'ayant pas fait l'objet d'un désistement** » - unités de fidélisation émises, non expirées, qui devraient être échangées;

« **Variation des frais d'échange futurs** » - variation du passif relatif aux frais d'échange futurs estimatif survenue au cours d'un trimestre (pour les périodes intermédiaires) ou d'un exercice (pour la présentation de l'information financière annuelle). Aux fins de ce calcul, le solde d'ouverture du passif relatif aux frais d'échange futurs est réévalué au moyen de l'application rétroactive à toutes les périodes antérieures du dernier coût moyen des primes par unité de fidélisation pour le dernier trimestre écoulé (pour les périodes intermédiaires) ou le dernier exercice écoulé (pour la présentation de l'information financière annuelle). Elle est calculée en multipliant la variation du nombre estimatif d'unités de fidélisation en cours et n'ayant pas fait l'objet d'un désistement d'une période à l'autre par le coût moyen des primes par unité de fidélisation pour la période.

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## APERÇU

Aimia est un fournisseur de services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte les secteurs opérationnels régionaux suivants : Canada; États-Unis et Asie-Pacifique (« É.-U. et APAC »); et Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMOA »).

Au Canada, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence au Canada. En EMOA, Aimia est le propriétaire et l'exploitant de Nectar, programme de fidélisation coalisé le plus important du Royaume-Uni, de Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé en Italie, et Air Miles Moyen-Orient, programme de fidélisation coalisé de premier plan des Émirats arabes unis, du Qatar et du Bahreïn, par l'entremise d'une participation de 60 %. Par l'intermédiaire des services d'ISS et de sa participation de 50 % dans i2c, une coentreprise avec Sainsbury's, le secteur EMOA d'Aimia fournit aussi des services d'analytique et de connaissances fondés sur des données aux détaillants et à leurs fournisseurs au Royaume-Uni et dans le monde entier. De plus, Aimia conçoit des outils d'analyse pour aider les clients dans le monde entier à recueillir, à analyser et à trouver des connaissances utilisables à partir de leurs données clientèle afin d'accroître le rendement du capital investi dans le marketing. Dans chaque région, Aimia fournit des services de fidélisation propriétaire, notamment l'élaboration de stratégies, la conception, le lancement et l'exploitation de programmes de fidélisation. En outre, Aimia est propriétaire de Smart Button, qui offre aux clients une solution de fidélisation clés en main et riche en fonctionnalités fondée sur le modèle logiciel-service.

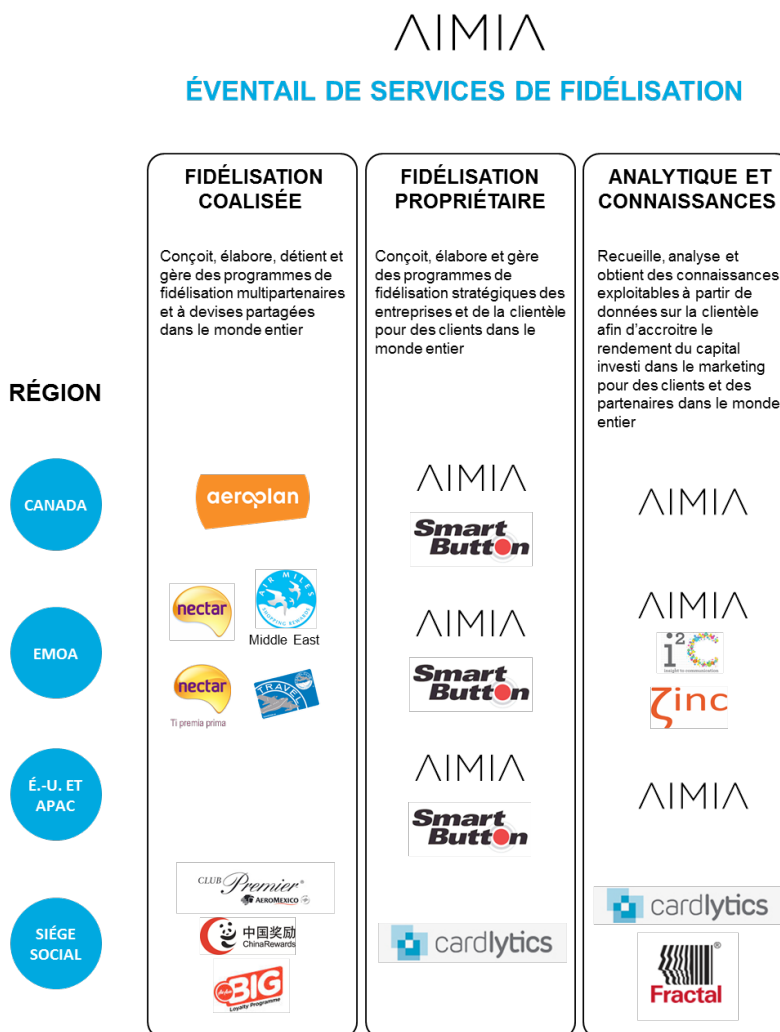
Aimia détient une participation de 48,9 % dans PLM, qu'elle contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique. Aimia détient également des placements dans Travel Club, programme de fidélisation coalisé de premier plan d'Espagne, dans Think Big, propriétaire et exploitant de BIG, programme de fidélisation d'AirAsia et de Tune Group, et dans China Rewards, programme de fidélisation coalisé en phase de démarrage pour le commerce de détail en Chine, ainsi que des participations minoritaires dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing lié aux cartes pour les services bancaires électroniques et dans Fractal Analytics, fournisseur en analytique de données avancée.



# RAPPORT DE GESTION

## STRUCTURE RÉGIONALE ET SERVICES DE FIDÉLISATION

Le diagramme suivant illustre la structure régionale adoptée par Aimia aux fins de la communication de l'information et l'éventail complet de services de fidélisation au 31 mars 2015 :



### Notes :

- Le diagramme ci-dessus ne reflète pas la structure d'entreprise réelle d'Aimia, mais plutôt sa structure d'exploitation.
- Au 31 mars 2015, Aimia détenait 60 % d'Air Miles Moyen-Orient, 50 % d'i2c, 48,9 % de Club Premier, des participations dans Travel Club, Think Big et dans China Rewards et des participations minoritaires dans Cardlytics et Fractal Analytics. Toutes les autres unités d'exploitation présentées dans le diagramme ci-dessus sont détenues à 100 % par Aimia.
- Les services d'analytique et de connaissances comprennent les services d'ISS et d'i2c. Bien qu'ISS offre des services dans l'ensemble des régions, ses résultats sont présentés dans le secteur EMOA seulement aux fins de la communication de l'information financière.

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## NOS ACTIVITÉS

Aimia est un fournisseur de services de marketing et d'analytique de la fidélité fondés sur des données. Nous fournissons les connaissances clients dont notre clientèle a besoin pour prendre des décisions d'affaires plus éclairées et nouer des relations personnalisées à la fois pertinentes et gratifiantes au profit de ses activités et de ses clients.

Nous réalisons notre mission par la prestation de services d'analyse de données avec autorisation d'accès liés aux programmes que nous exploitons pour notre propre compte ou pour le compte de clients. Nous tirons des connaissances de toutes les interactions clients qui sont consignées par des sociétés, des institutions financières et des programmes de fidélisation de la clientèle. Nos analystes de données en dégagent des tendances cachées et des connaissances utilisables afin d'aider les spécialistes du marketing à travailler plus efficacement et à tirer une plus grande valeur de leurs ressources.

Nous aidons nos clients à personnaliser leurs activités en proposant aux consommateurs une expérience et des interactions inégalées qui sont à la fois pertinentes et gratifiantes.

Dans ce but, nous avons mis au point des plateformes technologiques avancées et acquis une expérience opérationnelle. Nos experts mettent à profit ces outils et cette expérience afin de faire évoluer et d'améliorer notre offre au bénéfice de nos clients, de nos partenaires et de notre organisation.

Nous proposons trois principaux modes de collaboration à nos clients.

### *Fidélisation coalisée*

Un programme de fidélisation coalisé regroupe plusieurs partenaires sous un même programme de fidélisation de la clientèle. Les partenaires bénéficient des connaissances acquises grâce à une vision plus complète du comportement et des préférences clients obtenue par l'agrégation des données, alors que les membres du programme profitent des récompenses qu'ils peuvent amasser et échanger de multiples façons. En plus d'offrir un éventail complet de services dans le cadre des programmes coalisés que nous détenons et exploitons, les experts en programmes de fidélisation coalisés d'Aimia développent des programmes pour d'autres sociétés dans le but d'en accroître continuellement la valeur et de les adapter à l'évolution du comportement des consommateurs et des besoins des clients, lancent de nouveaux programmes de fidélisation coalisés et transforment des programmes individuels en programmes coalisés.

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## *Fidélisation propriétaire*

Alors que les programmes de fidélisation coalisés regroupent plusieurs partenaires sous un même programme, Aimia propose également des programmes de fidélisation propriétaire et du soutien aux sociétés individuelles. Les experts en fidélisation propriétaire d'Aimia conçoivent, lancent et exploitent des programmes clients et font progresser les programmes existants au moyen de nos plateformes technologiques et de notre expertise numérique, mobile et analytique. De plus, nous créons des programmes incitatifs et des solutions de fidélisation dans le but d'encourager la fidélisation, d'accroître les ventes et de produire des résultats optimisés pour les réseaux des employés et des canaux.

## *Analyse et connaissances*

Nous tirons des connaissances des données générées par nos programmes de fidélisation coalisés et nos programmes de fidélisation propriétaire. De plus, nous offrons des services d'analytique et de connaissances à d'autres clients. Nos analystes de données décortiquent l'information transactionnelle, comportementale et contextuelle recueillie au moyen de nos programmes et de notre technologie, puis en dégagent des tendances cachées et des connaissances que peuvent exploiter ensuite les spécialistes du marketing afin de prédire de façon plus juste le comportement de la clientèle. À la lumière de ces analyses, nos clients peuvent proposer des offres pertinentes qui influenceront le comportement des consommateurs, que ce soit pour le choix des sociétés avec lesquelles ils font affaire que pour l'achat de produits et de services.

## INDICATEURS DE RENDEMENT

### FACTURATION BRUTE

#### *Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation*

Aimia tire des rentrées de fonds de la vente d'unités de fidélisation à ses partenaires d'accumulation au titre de ses programmes de fidélisation coalisés. Ces rentrées de fonds sont appelées « facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation ».

#### *Autres éléments de facturation brute*

Aimia tire également des rentrées de fonds des services de fidélisation propriétaire rendus ou à rendre à des clients, des services d'analytique et de connaissances ainsi que d'autres services de fidélisation. Ces rentrées de fonds sont appelées « autres éléments de facturation brute ».

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION

### *Produits des activités ordinaires*

#### *Fidélisation coalisée*

Une caractéristique clé des programmes de fidélisation multipartenaires ou à devises partagées d'Aimia est que les produits bruts tirés de la vente d'unités de fidélisation à ses partenaires, autrement dit la « facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation », sont différés puis constatés à titre de produits des activités ordinaires au moment où les unités de fidélisation sont échangées par les membres. En se fondant sur l'expérience passée, la direction prévoit qu'un certain nombre d'unités de fidélisation vendues ne seront jamais échangées par les membres. Il s'agit des « désistements ». Aimia constate les produits liés aux unités de fidélisation dont elle ne prévoit pas qu'elles seront échangées par les membres en fonction du nombre d'unités de fidélisation échangées dans une période donnée par rapport au nombre total des unités de fidélisation qui devraient, d'après la Société, être échangées.

#### *Fidélisation propriétaire*

Aimia touche des honoraires liés aux services de fidélisation propriétaire qui se rattachent à la commercialisation directe, à la promotion des ventes, à la conception, à l'élaboration et à l'administration de programmes de fidélisation pour le compte de ses clients, de même qu'aux logiciels-services. Ces honoraires sont pris en compte dans la facturation brute et constatés dans les produits des activités ordinaires lorsque le montant, le degré d'avancement et les coûts du service peuvent être évalués de manière fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés au service seront réalisés.

#### *Autres*

Les autres produits des activités ordinaires sont constitués de ce qui suit :

- les honoraires liés aux services d'analytique et de connaissances, tirés des services et des outils sous licence qui aident les clients à recueillir, à analyser et à trouver des connaissances utilisables à partir de leurs données clientèle afin d'accroître le rendement du capital investi dans le marketing;
- les frais facturés aux membres de programmes de fidélisation coalisés pour divers services;
- la commercialisation du savoir-faire, des marques de commerce et de l'expertise dans le secteur de la fidélisation, ainsi que les redevances relatives aux marques de commerce Air Miles et Nectar;
- la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs d'Air Canada.

Ces honoraires sont également pris en compte dans la facturation brute et sont constatés à titre de produits des activités ordinaires lorsque les services sont rendus ou selon la comptabilité d'exercice, compte tenu de la nature des ententes, dans le cas des redevances.

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## *Coût des primes, coûts directs et charges d'exploitation*

Le coût des primes s'entend du coût d'achat des billets d'avion ou d'autres produits ou services des partenaires d'échange pour remettre aux membres les primes qu'ils ont choisies au moment de l'échange de leurs unités de fidélisation. À ce moment-là, Aimia engage et constate le coût d'achat des primes choisies. Le coût total des primes varie selon le nombre d'unités de fidélisation échangées et le coût des primes achetées par Aimia relativement aux unités de fidélisation échangées.

Le coût moyen des primes par unité de fidélisation échangée est une mesure importante, car une simple variation, si faible soit-elle, peut avoir de fortes répercussions sur le coût global compte tenu de l'importance du volume des unités de fidélisation échangées.

Les coûts directs sont les coûts directement attribuables à la prestation de services de fidélisation propriétaire et de services d'analytique et de connaissances, notamment la main-d'œuvre, la technologie, la distribution de primes et les commissions.

Les charges d'exploitation engagées représentent, entre autres, les frais d'exploitation des centres de contacts, principalement constitués des salaires ainsi que les frais de publicité et de promotion, les frais liés aux systèmes et à la technologie de l'information et les autres frais administratifs généraux.

## **RÉSULTAT AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT AJUSTÉ (« BAIIA AJUSTÉ »)**

La direction se sert du BAIIA ajusté en fonction de certains facteurs propres aux activités de la Société, tels que les variations des produits différés et des frais d'échange futurs (le « BAIIA ajusté »), pour évaluer le rendement et pour mesurer la conformité aux clauses restrictives relatives à la dette. De l'avis de la direction, le BAIIA ajusté aide les investisseurs à comparer le rendement d'Aimia d'une manière uniforme, sans égard à l'amortissement et aux pertes de valeur, qui de par leur nature sont des éléments hors trésorerie et peuvent varier de façon importante en fonction des méthodes comptables utilisées ou de divers facteurs non liés à l'exploitation tels que le coût d'origine. Le BAIIA ajusté tient aussi compte des distributions et des dividendes reçus ou à recevoir des placements mis en équivalence.

La variation des produits différés correspond à la différence entre la facturation brute et les produits des activités ordinaires constatés, y compris la constatation des désistements.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

Les frais d'échange futurs correspondent à l'estimation par la direction du coût futur des primes au titre des unités de fidélisation vendues qui sont en cours et n'ont pas fait l'objet d'un désistement à la fin d'une période donnée. Les frais d'échange futurs sont réévalués à la fin de la période en fonction du coût unitaire moyen le plus récemment établi par unité de fidélisation échangée durant la période en question (coût des primes par rapport au nombre d'unités de fidélisation échangées) appliqué au nombre total d'unités de fidélisation en cours et n'ayant pas fait l'objet d'un désistement à la fin de la période. Par conséquent, les frais d'échange futurs et la variation des frais d'échange futurs doivent être calculés à la fin de la période et pour la période. La simple somme des variations séquentielles d'une période à l'autre pour aboutir à une variation cumulative pour une période donnée peut produire des résultats erronés selon la fluctuation du coût moyen des primes par unité de fidélisation échangée durant la période en question.

Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») conformément à sa publication d'octobre 2008, intitulée *Améliorer la communication de l'information au moyen de mesures financières hors PCGR – Principes généraux et lignes directrices sur la présentation du BAIIA et des flux de trésorerie disponibles*.

Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR, il ne saurait se substituer au résultat d'exploitation ou au résultat net pour mesurer le rendement et il n'est pas comparable aux mesures similaires employées par d'autres émetteurs. Pour un rapprochement avec les PCGR, se reporter à la rubrique [SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA, DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES](#) sous la rubrique [Résultats d'exploitation et résultats financiers](#). Le BAIIA ajusté ne doit pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, puisqu'il ne tient compte ni de la croissance du fonds de roulement, ni des dépenses en immobilisations, des remboursements de la dette et d'autres rentrées et sorties de fonds présentées dans les tableaux des flux de trésorerie.

### RÉSULTAT NET AJUSTÉ

Le résultat net ajusté permet d'évaluer la rentabilité d'une manière cohérente avec le BAIIA ajusté. Il correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, ajusté pour exclure l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence et les pertes de valeur comptabilisées. Le résultat net ajusté tient compte de la variation des produits différés et de la variation des frais d'échange futurs, déduction faite de l'incidence de l'impôt sur le résultat et de la participation ne donnant pas le contrôle (le cas échéant) dans ces éléments à l'échelle de l'entité. Le résultat net ajusté tient aussi compte des distributions et des dividendes reçus ou à recevoir des placements mis en équivalence.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

Le résultat net ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR, il ne saurait se substituer au résultat net pour mesurer la rentabilité et il n'est pas comparable aux mesures similaires employées par d'autres émetteurs. Pour un rapprochement avec les PCGR, se reporter à la rubrique *Rapprochement du résultat net ajusté*.

### FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AVANT VERSEMENT DE DIVIDENDES

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non conforme aux PCGR recommandée par l'ICCA en vue d'établir une mesure cohérente et comparable des flux de trésorerie disponibles d'une entité à l'autre à partir des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Cette mesure est utilisée comme indicateur de la solidité et de la performance financières.

Les flux de trésorerie disponibles se définissent comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, comme ils sont comptabilisés selon les PCGR, déduction faite des ajustements pour tenir compte :

- a) du total des dépenses en immobilisations inscrit selon les PCGR;
- b) des dividendes versés, quand cela est stipulé, à moins qu'ils ne soient déduits du calcul des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes se définissent comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des dépenses en immobilisations inscrites selon les PCGR.

Pour un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, se reporter à la rubrique *SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA, DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES* sous la rubrique *Résultats d'exploitation et résultats financiers*.

### DEVISES CONSTANTES

Les taux de change représentent un facteur important dans la compréhension de comparaisons d'une période à l'autre. La présentation de divers indicateurs financiers en devises constantes ou après la conversion de devises, en supplément des indicateurs financiers réels, contribue à améliorer la capacité de compréhension des résultats d'exploitation et facilite l'évaluation du rendement par rapport aux périodes antérieures. Les informations en devises constantes comparent les résultats entre les périodes, comme si les taux de change n'avaient pas fluctué au cours de la période faisant l'objet de l'analyse. Pour obtenir les résultats en devises constantes, on recalcule les résultats de l'exercice en cours en utilisant les taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats calculés en devises constantes devraient se rajouter, et en aucun cas se substituer, aux résultats présentés conformément aux PCGR. Par ailleurs, il se peut que les résultats calculés en devises constantes ne soient pas

---

## RAPPORT DE GESTION

---

comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La société utilise les devises constantes principalement pour la région EMOA et la région É.-U. et APAC, puisque les activités qu'elle y exerce ont cours en diverses monnaies étrangères.

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET RÉSULTATS FINANCIERS

Certaines des données financières d'Aimia qui suivent sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires des trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014 et des notes y afférentes, avec lesquelles ces données doivent être lues.

Les activités du programme Aéroplan sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les activités de fidélisation propriétaire connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des services liés aux distributions de primes étant moindre que celle du programme Aéroplan et du programme Nectar.



# RAPPORT DE GESTION

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA, DU BAIIA AJUSTÉ ET DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres terminés les 31 mars		%Δ
	2015	2014	
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)</i>			
<b>Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation</b>	<b>445,2</b>	548,7 <sup>(e)</sup>	(18,9)
<b>Autres éléments de facturation brute</b>	<b>150,0</b>	168,5	(11,0)
<b>Total de la facturation brute</b>	<b>595,2</b>	717,2 <sup>(e)</sup>	(17,0)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>660,1</b>	608,9	8,4
Coût des primes et coûts directs	(430,7)	(404,5)	6,5
<b>Marge brute avant amortissement <sup>(a)</sup></b>	<b>229,4</b>	204,4	12,2
<i>Marge brute en % du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>34,8%</i>	33,6%	1,2 pp
Amortissement	(12,3)	(11,5)	7,0
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	(33,3)	(33,0)	0,9
Marge brute	183,8	159,9	14,9
Charges d'exploitation	(157,6)	(168,9)	(6,7)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>26,2</b>	(9,0)	**
Amortissement	12,3	11,5	7,0
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	33,3	33,0	0,9
<b>BAIIA <sup>(a)(c)</sup></b>	<b>71,8</b>	35,5	**
<b>Ajustements :</b>			
Variation des produits différés			
Facturation brute	595,2	717,2	
Produits des activités ordinaires	(660,1)	(608,9)	
Variation des frais d'échange futurs <sup>(b)</sup>	45,2	(11,2)	
Total partiel des ajustements	(19,7)	97,1	
<b>BAIIA ajusté <sup>(c)</sup></b>	<b>52,1</b>	132,6 <sup>(e)</sup>	(60,7)
<i>BAIIA ajusté en % du total de la facturation brute</i>	<i>8,8%</i>	18,5%	(9,7) pp
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société</b>	<b>21,5</b>	(17,3)	
Nombre moyen pondéré d'actions	170 753 997	173 062 413	
Résultat par action ordinaire <sup>(d)</sup>	0,10	(0,13)	
<b>Résultat net ajusté <sup>(c)(i)</sup></b>	<b>30,7</b>	88,2 <sup>(f)</sup>	(65,2)
Résultat net ajusté par action ordinaire <sup>(c)(d)</sup>	0,15	0,48 <sup>(f)</sup>	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>25,7 <sup>(h)</sup></b>	82,1 <sup>(e)(g)</sup>	
Dépenses en immobilisations	(20,5)	(21,6)	
<b>Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes <sup>(c)</sup></b>	<b>5,2 <sup>(h)</sup></b>	60,5 <sup>(e)(g)</sup>	(91,4)
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire <sup>(c)(d)</sup>	0,00 <sup>(h)</sup>	0,32 <sup>(e)(g)</sup>	
Dividendes	(35,7)	(34,2)	
<b>Flux de trésorerie disponibles <sup>(c)</sup></b>	<b>(30,5) <sup>(h)</sup></b>	26,3 <sup>(e)(g)</sup>	**
Total de l'actif	5 331,8	5 550,9	
Total du passif non courant	2 421,7	2 260,5	

---

## RAPPORT DE GESTION

---

- a) Compte non tenu de l'amortissement ainsi que de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures, donnant lieu à une réévaluation du passif au titre des frais d'échange futurs en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.
- c) Mesure hors PCGR.
- d) Déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.
- e) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD le 2 janvier 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
- f) Inclut le versement unique reçu de TD le 2 janvier 2014 totalisant 73,4 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 26,6 M\$.
- g) La taxe de vente harmonisée de 22,5 M\$ liée au paiement à la CIBC versé le 27 décembre 2013 a été perçue au premier trimestre de 2014.
- h) Inclut un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au premier trimestre de 2015 au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- i) Pour un rapprochement du résultat net ajusté avec les PCGR se reporter à la rubrique [Rapprochement du résultat net ajusté](#).

\*\* Information non significative.

# RAPPORT DE GESTION

## COMPARAISON DES TRIMESTRES TERMINÉS LES 31 MARS 2015 ET 2014

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation		Variation en devises constantes <sup>g/h)</sup>	
	2015	2014	\$	%	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	445,2	548,7 <sup>c)</sup>	(103,5)	(18,9)	(108,2)	(19,7)
Autres éléments de facturation brute	150,0	168,5	(18,5)	(11,0)	(24,8)	(14,7)
<b>Total de la facturation brute</b>	<b>595,2 <sup>b)</sup></b>	<b>717,2 <sup>b/c)</sup></b>	<b>(122,0)</b>	<b>(17,0)</b>	<b>(133,0)</b>	<b>(18,5)</b>
Produits au titre des unités de fidélisation	508,2	441,7	66,5	15,1	66,0	14,9
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	122,4	139,2	(16,8)	(12,1)	(22,4)	(16,1)
Autres produits des activités ordinaires	29,5	28,0	1,5	5,4	0,9	3,2
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>660,1</b>	<b>608,9</b>	<b>51,2</b>	<b>8,4</b>	<b>44,5</b>	<b>7,3</b>
Coût des primes et coûts directs	430,7	404,5	26,2	6,5	22,8	5,6
<b>Marge brute avant amortissement</b>	<b>229,4</b>	<b>204,4</b>	<b>25,0</b>	<b>12,2</b>	<b>21,7</b>	<b>10,6</b>
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>34,8 %</i>	<i>33,6 %</i>	<i>**</i>	<i>1,2 pp</i>	<i>**</i>	<i>1,0 pp</i>
Amortissement <sup>a)</sup>	45,6	44,5	1,1	2,5	0,6	1,3
Marge brute	183,8	159,9	23,9	14,9	21,1	13,2
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	155,3	167,2	(11,9)	(7,1)	(17,0)	(10,2)
Rémunération fondée sur des actions	2,3	1,7	0,6	35,3	0,6	35,3
Total des charges d'exploitation	157,6	168,9	(11,3)	(6,7)	(16,4)	(9,7)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>26,2</b>	<b>(9,0)</b>	<b>35,2</b>	<b>**</b>	<b>37,5</b>	<b>**</b>
<b>BAIIA ajusté <sup>g)</sup></b>	<b>52,1</b>	<b>132,6 <sup>c)</sup></b>	<b>(80,5)</b>	<b>(60,7)</b>	<b>(80,8)</b>	<b>(60,9)</b>
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>8,8 %</i>	<i>18,5 %</i>	<i>**</i>	<i>(9,7) pp</i>	<i>**</i>	<i>(9,6) pp</i>
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Variation des frais d'échange futurs	45,2	(11,2)	56,4	**	**	**
<b>Résultat net ajusté <sup>g)</sup></b>	<b>30,7</b>	<b>88,2 <sup>d)</sup></b>	<b>(57,5)</b>	<b>(65,2)</b>	<b>**</b>	<b>**</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes <sup>g)</sup></b>	<b>5,2 <sup>h)</sup></b>	<b>60,5 <sup>c/e)</sup></b>	<b>(55,3)</b>	<b>(91,4)</b>	<b>**</b>	<b>**</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles <sup>g)</sup></b>	<b>(30,5) <sup>h)</sup></b>	<b>26,3 <sup>c/e)</sup></b>	<b>(56,8)</b>	<b>**</b>	<b>**</b>	<b>**</b>

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 54, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

Suit une analyse des résultats d'exploitation consolidés d'Aimia. Pour une analyse approfondie des résultats d'exploitation par secteur, se reporter à la rubrique [Résultats d'exploitation par secteur](#).

La **facturation brute** du trimestre terminé le 31 mars 2015 s'est élevée à 595,2 M\$, en baisse de 122,0 M\$, ou de 17,0 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 133,0 M\$, ou de 18,5 %, ce qui s'explique principalement par le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD au premier trimestre de 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan. Le solde de l'écart, qui représente une baisse de 33,0 M\$, découle principalement d'un recul de 25,6 M\$ de la facturation brute au titre des services de fidélisation propriétaire dans les régions États-Unis et APAC et Canada. L'écart découle également de la diminution de 8,2 M\$ de la

---

## RAPPORT DE GESTION

---

facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation, qui est principalement attribuable à la région EMOA, y compris l'incidence de la perte du partenaire pilier du programme Nectar Italia le 1<sup>er</sup> mars 2015.

La capacité d'Aimia de rapporter une facturation brute est fonction du comportement sous-jacent de la clientèle respective des partenaires d'accumulation et de ses habitudes de consommation ainsi que de la clientèle des services de fidélisation propriétaire et des services d'analytique et de connaissances, dont les habitudes sont, à leur tour, tributaires de la conjoncture économique des pays où opèrent les programmes de fidélisation et où les services sont rendus.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 s'est chiffré à 660,1 M\$, soit une hausse de 51,2 M\$, ou de 8,4 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires s'est accru de 44,5 M\$, ou de 7,3 %, ce qui s'explique surtout par un volume d'échanges plus important dans la région EMOA, plus particulièrement dans le programme Nectar Italia en raison de l'expiration des points le 1<sup>er</sup> mars 2015, en partie contrebalancée par la diminution des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation propriétaire dans la région É.-U. et APAC et au Canada.

En raison du grand volume d'unités de fidélisation émises et échangées, une simple fluctuation, si faible soit-elle, du prix de vente d'une unité de fidélisation a de profondes répercussions sur les résultats. Sur une base consolidée, une variation de 1 % du prix de vente moyen d'une unité de fidélisation aurait donné lieu à une fluctuation des produits des activités ordinaires et du résultat avant impôt sur le résultat de 5,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 430,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une hausse de 26,2 M\$, ou de 6,5 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont augmenté de 22,8 M\$, ou de 5,6 %, ce qui s'explique surtout par un volume d'échanges plus important dans la région EMOA, plus particulièrement dans le programme Nectar Italia en raison de l'expiration des points le 1<sup>er</sup> mars 2015, ainsi que par une hausse du coût d'échange par mille Aéroplan, en partie contrebalancés par la baisse des coûts directs liés aux services de fidélisation propriétaires dans les régions États-Unis et APAC et Canada.

En raison du grand volume d'unités de fidélisation émises et échangées, une simple fluctuation, si faible soit-elle, du coût moyen des primes par unité de fidélisation a de profondes répercussions sur les résultats. Sur une base consolidée, une variation de 1 % du coût moyen des primes par unité de fidélisation aurait donné lieu à une fluctuation du coût des ventes et du résultat avant impôt sur le résultat de 3,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 34,8 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 et a augmenté de 1,2 point de pourcentage, ou de 1,0 point de pourcentage en

---

## RAPPORT DE GESTION

---

devises constantes, par rapport à la période correspondante de 2014, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 157,6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une baisse de 11,3 M\$, ou de 6,7 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 16,4 M\$, ou de 9,7 %, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des frais de marketing et de promotion au Canada et dans la région EMOA et par la diminution des charges d'exploitation dans la région É.-U. et APAC et pour le Siège social.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est élevée à 45,6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, en hausse de 1,1 M\$, ou de 2,5 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a augmenté de 0,6 M\$, ou de 1,3 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est établi à 26,2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, en hausse de 35,2 M\$. En devises constantes, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 37,5 M\$, en raison surtout d'un volume d'échanges plus important dans le programme Nectar Italia et de la diminution des charges d'exploitation.

Les **charges financières nettes** du trimestre terminé le 31 mars 2015 sont composées principalement de la charge d'intérêts sur la dette à long terme de 9,7 M\$, partiellement contrebalancées par les produits d'intérêts de 3,4 M\$ gagnés sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les placements à court terme en dépôt et les placements à long terme dans des obligations, ainsi que par les autres produits financiers nets de 1,4 M\$.

Le **résultat net** des trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014 tient compte de l'effet de la charge d'impôt sur le résultat exigible, soit respectivement 3,5 M\$ et 4,0 M\$, et du recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 2,5 M\$ et de 5,6 M\$, respectivement. Le résultat net des trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014 tient également compte de la quote-part du résultat net des placements mis en équivalence, soit respectivement 3,1 M\$ et 1,0 M\$.

Les impôts sur le résultat exigibles sont essentiellement attribuables à nos activités au Canada. Des attributs fiscaux non constatés antérieurement ont été appliqués en vue de diminuer le résultat de la période considérée découlant des activités exercées en Italie. Comme c'était le cas pour l'exercice précédent, les impôts sur le résultat différés qui ont trait à notre structure d'impôt internationale et à nos établissements à l'étranger n'ont pas tous été comptabilisés. En conséquence, le recouvrement d'impôt sur le résultat différé de la période écoulée, qui est principalement lié aux activités au Canada, n'a pas été augmenté par les recouvrements d'impôt sur le résultat différés liés à nos établissements à l'étranger, ce qui fausse le taux d'impôt effectif et le rend non pertinent aux fins d'information et de comparaison.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à 52,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une baisse de 80,5 M\$. En devises constantes, le BAIIA ajusté a diminué de 80,8 M\$, ce qui s'explique essentiellement par le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD au premier trimestre de 2014. Le solde de l'écart, qui représente une augmentation de 19,2 M\$, découle principalement de la variation favorable, sur la variation des frais d'échange futurs, d'un nombre plus élevé de milles Aéroplan promotionnels émis sur les nouvelles cartes de crédit acquises au cours de la période correspondante de l'exercice précédent ainsi que de la diminution des charges d'exploitation, en partie contrebalancées par une hausse du coût d'échange par mille Aéroplan.

Le **résultat net ajusté** s'est établi à 30,7 M\$, ou à 5,2 % (en pourcentage de la facturation brute), pour le trimestre terminé le 31 mars 2015. Le résultat net ajusté du trimestre terminé le 31 mars 2014 s'était chiffré à 88,2 M\$, ou à 12,3 % (en pourcentage de la facturation brute), compte tenu du versement unique reçu de TD totalisant 73,4 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 26,6 M\$. L'incidence sur le taux d'impôt effectif est expliquée sous la rubrique **Résultat net**.

Les **flux de trésorerie disponibles** du trimestre terminé le 31 mars 2015 se sont élevés à (30,5) M\$, contre 26,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014. L'écart défavorable de 56,8 M\$ résulte surtout des facteurs suivants :

- une diminution de 56,4 M\$ de la trésorerie provenant des activités d'exploitation, principalement attribuable à la diminution de 122,0 M\$ de la facturation brute compte tenu du versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD, à la hausse de 26,2 M\$ du coût des primes et des coûts directs et à l'encaissement, au premier trimestre de 2014, de la taxe de vente harmonisée de 22,5 M\$ relative au paiement à la CIBC, en partie contrebalancés par la réception au premier trimestre de 2015 d'un montant de 20,4 M\$ de Revenu Québec au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada, par la baisse de 11,9 M\$ des charges d'exploitation, compte non tenu de la charge de rémunération fondée sur des actions, et par la diminution de 5,7 M\$ du montant net des intérêts payés. Le solde de l'écart résulte des variations des actifs d'exploitation nets attribuables à un solde plus élevé d'échanges impayés dans le programme Nectar Italia;
- une baisse des dépenses en immobilisations de 1,1 M\$, qui découle essentiellement de la hausse des coûts immobiliers engagés pendant la période correspondante de 2014;
- une augmentation de 1,5 M\$ des dividendes versés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées, laquelle s'explique essentiellement par la hausse du taux de dividende trimestriel par action ordinaire, en partie contrebalancée par la diminution du nombre d'actions ordinaire en circulation qui a découlé du rachat et de l'annulation d'actions dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

Le **BAIIA ajusté**, le **résultat net ajusté** et les **flux de trésorerie disponibles** ne sont pas des mesures conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT** pour un complément d'information.

# RAPPORT DE GESTION

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Cette section présente une analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs.

### CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 31 mars		Variation	
	2015	2014	\$	%
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	284,8	384,6 <sup>b)</sup>	(99,8)	(25,9)
Autres éléments de facturation brute	42,8	48,1	(5,3)	(11,0)
<b>Total de la facturation brute</b>	<b>327,6</b>	<b>432,7 <sup>b)</sup></b>	<b>(105,1)</b>	<b>(24,3)</b>
Produits au titre des unités de fidélisation	304,8	305,9	(1,1)	(0,4)
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	34,1	38,3	(4,2)	(11,0)
Autres produits des activités ordinaires	11,0	10,9	0,1	0,9
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>349,9</b>	<b>355,1</b>	<b>(5,2)</b>	<b>(1,5)</b>
Coût des primes et coûts directs	248,1	241,5	6,6	2,7
<b>Marge brute avant amortissement</b>	<b>101,8</b>	<b>113,6</b>	<b>(11,8)</b>	<b>(10,4)</b>
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>29,1 %</i>	<i>32,0 %</i>	<i>**</i>	<i>(2,9) pp</i>
Amortissement <sup>a)</sup>	36,7	36,2	0,5	1,4
Marge brute	65,1	77,4	(12,3)	(15,9)
Total des charges d'exploitation	53,2	59,6	(6,4)	(10,7)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11,9</b>	<b>17,8</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(33,1)</b>
<b>BAlIA ajusté <sup>c)</sup></b>	<b>55,7</b>	<b>141,0 <sup>b)</sup></b>	<b>(85,3)</b>	<b>(60,5)</b>
<i>BAlIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>17,0 %</i>	<i>32,6 %</i>	<i>**</i>	<i>(15,6) pp</i>
Inclus dans le BAlIA ajusté :				
Variation des frais d'échange futurs	29,4	9,4	20,0	**
<u>Paramètres d'exploitation (variation d'un exercice à l'autre) :</u>				
Accumulation – Aéroplan	(10,0) %	15,4 %	**	**
Échanges – Aéroplan	(1,3) %	2,9 %	**	**
Total des primes émises – Aéroplan	2,3 %	8,6 %	**	**
Total des primes-voyages émises – Aéroplan	2,1 %	13,3 %	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 54, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** du trimestre terminé le 31 mars 2015 s'est chiffrée à 327,6 M\$, soit une baisse de 105,1 M\$, ou de 24,3 %.

Les divers postes de facturation brute ont évolué de la façon suivante :

La **facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation** s'est élevée à 284,8 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, ce qui représente une diminution de 99,8 M\$, ou de 25,9 %, qui s'explique essentiellement par le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD au premier trimestre de 2014 afin de couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan. Le solde de l'écart, qui représente une hausse de 0,2 M\$, découle

---

## RAPPORT DE GESTION

---

principalement de l'amélioration de 4,2 M\$ du rendement du principal partenaire du secteur du transport aérien du programme, ainsi que de l'amélioration du rendement du secteur des services financiers de 1,0 M\$, déduction faite de la facturation brute promotionnelle non récurrente, en raison essentiellement du plus grand nombre de cartes actives. L'augmentation de la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation a été en partie contrebalancée par les moins bons résultats dégagés par le secteur du commerce au détail et les autres secteurs des voyages.

**Accumulation** – Le nombre de milles Aéroplan émis au cours du trimestre terminé le 31 mars 2015 a diminué de 10,0 %. Si l'on ne tient pas compte des milles promotionnels, le nombre de milles Aéroplan émis au cours de la période est demeuré semblable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, les milles promotionnels émis sur les nouvelles cartes de crédit financières acquises ayant représenté 7,9 % de la diminution globale.

Les **autres éléments de facturation brute** ont totalisé 42,8 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une baisse de 5,3 M\$, ou de 11,0 %, qui s'explique principalement par la diminution de la facturation brute au titre des services de fidélisation propriétaire attribuable à la perte d'un contrat et à la diminution du volume de distribution de primes.

**Échanges** – Le total des milles échangés aux termes du programme Aéroplan pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 a diminué de 1,3 %, en raison surtout de la diminution des milles échangés contre des primes-voyages qui a découlé des changements dans la composition des récompenses. À l'inverse, le nombre total de primes émises et le nombre total de primes-voyages émises ont augmenté respectivement de 2,3 % et de 2,1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le **total des produits des activités ordinaires** s'est chiffré à 349,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une baisse de 5,2 M\$, ou de 1,5 %, qui s'explique principalement par ce qui suit :

- une diminution de 4,2 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des services de fidélisation propriétaire attribuable principalement à la perte d'un contrat et à la diminution du volume de distribution de primes;
- une diminution de 1,1 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation découlant surtout de la baisse du volume de milles échangés.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 248,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une augmentation de 6,6 M\$, ou de 2,7 %. Cet écart est principalement attribuable à l'incidence des facteurs suivants :



---

## RAPPORT DE GESTION

---

- une hausse du coût d'échange par mille Aéroplan échangé de 11,2 M\$ en partie attribuable à la composition des primes aériennes et à l'incidence défavorable des fluctuations des cours de change; facteurs partiellement contrebalancés par
- la diminution du volume de milles échangés pour la période, à hauteur de 2,8 M\$;
- une baisse des coûts directs des services de fidélisation propriétaire de 1,8 M\$ attribuable surtout à la perte d'un contrat et à la diminution du volume de distribution de primes.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 29,1 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 et a reculé de 2,9 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2014, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 53,2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une baisse de 6,4 M\$, ou de 10,7 %, attribuable surtout au calendrier des frais de marketing et de promotion, qui avaient été plus élevés à la période correspondante de l'exercice précédent en raison du lancement du programme Distinction et des efficiences opérationnelles liées aux changements organisationnels mis en œuvre lors de l'exercice précédent, facteurs en partie compensés par la hausse des dépenses liées aux technologies de l'information et à l'immobilier.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 36,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, ce qui représente une augmentation de 0,5 M\$, ou de 1,4 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est chiffré à 11,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une baisse de 5,9 M\$, ou de 33,1 %, une conséquence directe des facteurs décrits ci-dessus.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à 55,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une diminution de 85,3 M\$, ce qui s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD au premier trimestre de 2014; facteur partiellement contrebalancé par
- la variation favorable de 17,1 M\$ sur la variation des frais d'échange futurs attribuable à un nombre plus élevé de milles promotionnels émis au cours de la période correspondante de l'exercice précédent sur les nouvelles cartes de crédit financières acquises au titre du programme Aéroplan.

Le solde de l'écart, qui représente une diminution de 2,4 M\$, est principalement attribuable à la hausse du coût d'échange par mille Aéroplan, en partie contrebalancée par une diminution des charges d'exploitation.

Le **BAIIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT** pour un complément d'information.

# RAPPORT DE GESTION

## EMOA

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation		Variation en devises constantes <sup>c,d)</sup>	
	2015	2014	\$	%	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	160,4	164,1	(3,7)	(2,3)	(8,4)	(5,1)
Autres éléments de facturation brute	24,7	22,9	1,8	7,9	1,0	4,4
<b>Total de la facturation brute</b>	<b>185,1</b> <sup>b)</sup>	<b>187,0</b> <sup>b)</sup>	<b>(1,9)</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(4,0)</b>
Produits au titre des unités de fidélisation	203,4	135,8	67,6	49,8	67,1	49,4
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	6,2	5,8	0,4	6,9	0,2	3,4
Autres produits des activités ordinaires	18,5	17,1	1,4	8,2	0,8	4,7
Produits intersociétés	0,1	—	0,1	**	0,1	**
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>228,2</b>	<b>158,7</b>	<b>69,5</b>	<b>43,8</b>	<b>68,2</b>	<b>43,0</b>
Coût des primes et coûts directs	142,7	108,8	33,9	31,2	32,3	29,7
<b>Marge brute avant amortissement</b>	<b>85,5</b>	<b>49,9</b>	<b>35,6</b>	<b>71,3</b>	<b>35,9</b>	<b>71,9</b>
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>37,5 %</i>	<i>31,4 %</i>	<i>**</i>	<i>6,1 pp</i>	<i>**</i>	<i>6,4 pp</i>
Amortissement <sup>a)</sup>	5,0	5,3	(0,3)	(5,7)	(0,4)	(7,5)
Marge brute	80,5	44,6	35,9	80,5	36,3	81,4
Total des charges d'exploitation	40,9	42,9	(2,0)	(4,7)	(3,0)	(7,0)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>39,6</b>	<b>1,7</b>	<b>37,9</b>	<b>**</b>	<b>39,3</b>	<b>**</b>
<b>BAIIA ajusté <sup>c)</sup></b>	<b>17,3</b>	<b>14,7</b>	<b>2,6</b>	<b>17,7</b>	<b>1,9</b>	<b>12,9</b>
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>9,3 %</i>	<i>7,9 %</i>	<i>**</i>	<i>1,4 pp</i>	<i>**</i>	<i>1,3 pp</i>
Inclus dans le BAIIA ajusté :						
Variation des frais d'échange futurs	15,8	(20,6)	36,4	**	**	**
Paramètres d'exploitation (variation d'un exercice à l'autre) :						
Accumulation – Nectar	0,2 %	(1,6) %	**	**	**	**
Accumulation – Air Miles Moyen-Orient	4,5 %	(7,2) %	**	**	**	**
Accumulation – Nectar Italia	(40,0) %	(16,6) %	**	**	**	**
Échanges – Nectar	7,6 %	5,3 %	**	**	**	**
Échanges – Air Miles Moyen-Orient	11,3 %	(61,4) %	**	**	**	**
Échanges – Nectar Italia	262,8 %	(17,4) %	**	**	**	**

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 54, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** du trimestre terminé le 31 mars 2015 s'est élevée à 185,1 M\$, soit une baisse de 1,9 M\$, ou de 1,0 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 7,4 M\$, ou de 4,0 %.

Les divers postes de facturation brute ont évolué de la façon suivante :

La **facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation** s'est élevée à 160,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, ce qui représente une baisse de 3,7 M\$, ou de 2,3 %. En devises constantes, la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation a diminué de 8,4 M\$, ou de 5,1 %, ce qui s'explique principalement par une diminution de 4,9 M\$ liée au programme Nectar Italia, attribuable à la perte du partenaire pilier du programme le 1<sup>er</sup> mars 2015. De plus, la facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation du programme Air Miles Moyen-Orient a diminué de 2,1 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice

---

## RAPPORT DE GESTION

---

précédent, en raison essentiellement de nouvelles conditions contractuelles conclues avec le principal partenaire d'accumulation du programme, facteur qui a été en partie contrebalancé par une augmentation du nombre de points émis. La facturation brute au titre de la vente d'unités de fidélisation dans le cadre du programme Nectar a diminué de 1,4 M\$, en raison surtout des restrictions de nature réglementaire dans le secteur de l'énergie, dont l'incidence a été en partie contrebalancée par les meilleurs résultats dégagés par le secteur des épicerie du fait de la hausse des points bonis émis par le principal partenaire d'épicerie du programme.

**Accumulation** – Le nombre de points Nectar UK émis au cours du trimestre terminé le 31 mars 2015 a augmenté de 0,2 %.

Le nombre d'unités de fidélisation émises au titre du programme Air Miles Moyen-Orient a affiché une hausse de 4,5 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, laquelle s'explique par les activités promotionnelles du principal partenaire d'accumulation du programme.

Le nombre de points Nectar Italia émis au cours du trimestre terminé le 31 mars 2015 a diminué de 40,0 %, en raison principalement de la perte du partenaire pilier du programme.

Les **autres éléments de facturation brute** ont totalisé 24,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une hausse de 1,8 M\$, ou de 7,9 %. En devises constantes, les autres éléments de facturation brute ont augmenté de 1,0 M\$, ou de 4,4 %, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la facturation brute tirée des services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

**Échanges** – Les échanges au sein du programme Nectar se sont accrus de 7,6 %, par suite surtout de la croissance du nombre de points Nectar en circulation au début de la période et de la hausse du volume d'échanges en prévision de nouvelles modalités d'accumulation qui entreront en vigueur au début du deuxième trimestre.

Le nombre total de points échangés au titre du programme Nectar Italia pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 a augmenté considérablement en raison de l'expiration des points le 1<sup>er</sup> mars 2015.

Les échanges dans le cadre du programme Air Miles Moyen-Orient ont augmenté de 11,3 % en raison de la plus grande participation des membres.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 s'est chiffré à 228,2 M\$, ce qui représente une augmentation de 69,5 M\$, ou de 43,8 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a augmenté de 68,2 M\$, ou de 43,0 %, ce qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

---

## RAPPORT DE GESTION

---

- une augmentation de 67,1 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation attribuable surtout à un volume d'échanges plus important dans les programmes de fidélisation, plus particulièrement dans le programme Nectar Italia, qui a représenté 58,2 M\$;
- une hausse de 0,8 M\$ des autres produits des activités ordinaires résultant de l'augmentation des produits des activités ordinaires au titre des services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 142,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une hausse de 33,9 M\$, ou de 31,2 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont augmenté de 32,3 M\$, ou de 29,7 %, en raison principalement des facteurs suivants :

- une croissance de 26,8 M\$ affichée par le programme Nectar Italia, en raison essentiellement du volume d'échanges;
- une croissance de 5,6 M\$ affichée par le programme Nectar, en raison du volume d'échanges.

La **marge brute avant amortissement** a représenté 37,5 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 et a progressé de 6,1 points de pourcentage ou de 6,4 points de pourcentage en devises constantes par rapport à 2014, une conséquence directe des facteurs susmentionnés.

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 40,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une diminution de 2,0 M\$, ou de 4,7 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 3,0 M\$, ou de 7,0 %, ce qui s'explique principalement par le calendrier des frais de promotion du programme Nectar et par la baisse des frais de promotion du programme Nectar Italia, partiellement contrebalancés par la hausse des charges d'exploitation liées aux services d'analytique et de connaissances, incluant les activités d'ISS.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 5,0 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, ce qui représente une diminution de 0,3 M\$, ou de 5,7 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a diminué de 0,4 M\$, ou de 7,5 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est élevé à 39,6 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une amélioration de 37,9 M\$. En devises constantes, le résultat d'exploitation a progressé de 39,3 M\$, en raison essentiellement de la hausse du volume d'échanges dans le programme Nectar Italia.

Le **BAlIA ajusté** s'est établi à 17,3 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une amélioration de 2,6 M\$, ou de 17,7 %. En devises constantes, le BAlIA ajusté s'est accru de 1,9 M\$, ou de 12,9 %, en raison surtout d'une diminution des charges d'exploitation.

Le **BAlIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT** pour un complément d'information.

# RAPPORT DE GESTION

## É.-U. et APAC

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation		Variation en devises constantes <sup>d/e)</sup>	
	2015	2014 <sup>e)</sup>	\$	%	\$	%
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)</i>						
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Autres éléments de facturation brute	82,7	97,7	(15,0)	(15,4)	(20,5)	(21,0)
<b>Total de la facturation brute</b>	<b>82,7</b> <sup>(b)</sup>	<b>97,7</b> <sup>(b)</sup>	<b>(15,0)</b>	<b>(15,4)</b>	<b>(20,5)</b>	<b>(21,0)</b>
Produits au titre des unités de fidélisation	—	—	—	—	—	—
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	82,1	95,1	(13,0)	(13,7)	(18,4)	(19,3)
Autres produits des activités ordinaires	—	—	—	—	—	—
Produits intersociétés	0,1	0,2	(0,1)	(50,0)	(0,1)	(50,0)
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>82,2</b>	<b>95,3</b>	<b>(13,1)</b>	<b>(13,7)</b>	<b>(18,5)</b>	<b>(19,4)</b>
Coût des primes et coûts directs	39,9	54,2	(14,3)	(26,4)	(16,1)	(29,7)
<b>Marge brute avant amortissement</b>	<b>42,3</b>	<b>41,1</b>	<b>1,2</b>	<b>2,9</b>	<b>(2,4)</b>	<b>(5,8)</b>
<i>Marge brute en pourcentage du total des produits des activités ordinaires</i>	<i>51,5 %</i>	<i>43,1 %</i>	<i>**</i>	<i>8,4 pp</i>	<i>**</i>	<i>7,3 pp</i>
Amortissement <sup>a)</sup>	3,9	3,0	0,9	30,0	0,5	16,7
Marge brute	38,4	38,1	0,3	0,8	(2,9)	(7,6)
Total des charges d'exploitation	46,2	45,6	0,6	1,3	(3,5)	(7,7)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(7,8)</b>	<b>(7,5)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(4,0)</b>	<b>0,6</b>	<b>8,0</b>
<b>BAIIA ajusté <sup>d)</sup></b>	<b>(3,4)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(61,9)</b>	<b>(0,9)</b>	<b>(42,9)</b>
<i>BAIIA ajusté en pourcentage du total de la facturation brute</i>	<i>(4,1) %</i>	<i>(2,1) %</i>	<i>**</i>	<i>(2,0) pp</i>	<i>**</i>	<i>(1,8) pp</i>

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 54, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

La **facturation brute** s'est élevée à 82,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, ce qui représente une baisse de 15,0 M\$, ou de 15,4 %. En devises constantes, la facturation brute a diminué de 20,5 M\$, ou de 21,0 %, en raison essentiellement de la baisse de la facturation brute liée à la distribution de primes dans la région qui a découlé en partie de l'adoption d'une entente d'impartition, laquelle a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires au moment de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis.

Le **total des produits des activités ordinaires** dégagés pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 s'est chiffré à 82,2 M\$, ce qui représente une diminution de 13,1 M\$, ou de 13,7 %. En devises constantes, le total des produits des activités ordinaires a diminué de 18,5 M\$, ou de 19,4 %. L'écart s'explique principalement par la baisse des produits des activités ordinaires liés à la distribution de primes dans la région qui a découlé en partie de l'adoption d'une entente d'impartition, laquelle a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires au moment de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis.

Le **coût des primes et les coûts directs** se sont chiffrés à 39,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une baisse de 14,3 M\$, ou de 26,4 %. En devises constantes, le coût des primes et les coûts directs ont diminué de 16,1 M\$, ou de 29,7 %, ce qui est principalement attribuable à une diminution des coûts directs liés à la distribution

---

## RAPPORT DE GESTION

---

de primes dans la région qui a découlé en partie de l'adoption d'une entente d'impartition, laquelle a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires au moment de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis .

La **marge brute avant amortissement** a représenté 51,5 % du total des produits des activités ordinaires pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 et a progressé de 8,4 points de pourcentage ou de 7,3 points de pourcentage en devises constantes, par suite surtout de la composition des services rendus et de l'adoption d'une entente d'impartition qui a entraîné la comptabilisation du montant net des produits des activités ordinaires au moment de l'échange de cartes-cadeaux aux États-Unis .

Les **charges d'exploitation** se sont chiffrées à 46,2 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une augmentation de 0,6 M\$, ou de 1,3 %. En devises constantes, les charges d'exploitation ont diminué de 3,5 M\$, ou de 7,7 %, ce qui est principalement attribuable aux efficacités réalisées au chapitre des coûts aux États-Unis.

La **charge d'amortissement**, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, s'est établie à 3,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, ce qui représente une augmentation de 0,9 M\$, ou de 30,0 %. En devises constantes, la charge d'amortissement, y compris la charge d'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie, a augmenté de 0,5 M\$, ou de 16,7 %.

Le **résultat d'exploitation** s'est élevé à (7,8) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit un recul de 0,3 M\$, ou de 4,0 %. En devises constantes, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 0,6 M\$, ou de 8,0 %, une conséquence des facteurs décrits ci-dessus.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à (3,4) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit un recul de 1,3 M\$. En devises constantes, le BAIIA ajusté a reculé de 0,9 M\$, en raison de la diminution de la facturation brute, en partie contrebalancée par la baisse des coûts directs et des charges d'exploitation.

Le **BAIIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique **INDICATEURS DE RENDEMENT** pour un complément d'information.

# RAPPORT DE GESTION

## SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 31 mars		Variation	
	2015	2014 <sup>b)</sup>	\$	%
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	15,2	19,3	(4,1)	(21,2)
Rémunération fondée sur des actions	2,3	1,7	0,6	35,3
Total des charges d'exploitation <sup>a)</sup>	17,5	21,0	(3,5)	(16,7)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(21,0)</b>	<b>3,5</b>	<b>16,7</b>
<b>BAIIA ajusté <sup>c)</sup></b>	<b>(17,5)</b>	<b>(21,0)</b>	<b>3,5</b>	<b>16,7</b>

Se reporter à la rubrique [Notes afférentes aux tableaux financiers](#), qui débute à la page 54, pour obtenir des précisions sur les données du tableau ci-dessus.

Les **charges d'exploitation** se sont établies à 17,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, soit une baisse de 3,5 M\$, ou de 16,7 %, qui s'explique principalement par l'échelonnement des dépenses, lesquelles avaient été plus élevées au premier trimestre de l'exercice précédent, partiellement contrebalancé par la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions.

Le **BAIIA ajusté** s'est établi à (17,5) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, contre (21,0) M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014.

Le **BAIIA ajusté** n'est pas une mesure conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique [INDICATEURS DE RENDEMENT](#) pour un complément d'information.

## INFORMATIONS SECTORIELLES

Au 31 mars 2015, la Société comptait les secteurs opérationnels suivants : Canada; EMOA; É.-U. et APAC.

Les secteurs de la Société sont ses unités opérationnelles stratégiques. Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins des états financiers consolidés. La gestion des services communs à l'échelle mondiale et de la rémunération fondée sur des actions étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels, exception faite des coûts liés à l'élaboration de produits à l'échelle mondiale, qui sont entièrement compris dans le secteur EMOA. Pour obtenir des précisions sur la manière dont la Société définit les secteurs à présenter et les secteurs opérationnels, se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires d'Aimia pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 et aux états financiers consolidés audités d'Aimia pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

# RAPPORT DE GESTION

Les informations financières pertinentes sont résumées ci-dessous par secteur opérationnel :

Trimestres terminés les 31 mars												
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014	2015	2014	2015	2014 <sup>(g)</sup>	2015	2014 <sup>(g)</sup>	2015	2014	2015	2014
Secteur opérationnel	Canada		EMOA		États-Unis et APAC		Siège social <sup>(b)</sup>		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	284,8	384,6 <sup>(f)</sup>	160,4	164,1	-	-	-	-	-	-	445,2	548,7 <sup>(f)</sup>
Autres éléments de facturation brute	42,8	48,1	24,7	22,9	82,7	97,7	-	-	(0,2)	(0,2)	150,0	168,5
<b>Total de la facturation brute</b>	<b>327,6</b>	<b>432,7 <sup>(f)</sup></b>	<b>185,1 <sup>(c)</sup></b>	<b>187,0 <sup>(c)</sup></b>	<b>82,7 <sup>(c)</sup></b>	<b>97,7 <sup>(c)</sup></b>	-	-	<b>(0,2)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>595,2 <sup>(c)</sup></b>	<b>717,2 <sup>(c)(f)</sup></b>
Produits au titre des unités de fidélisation	304,8	305,9	203,4	135,8	-	-	-	-	-	-	508,2	441,7
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	34,1	38,3	6,2	5,8	82,1	95,1	-	-	-	-	122,4	139,2
Autres produits des activités ordinaires	11,0	10,9	18,5	17,1	-	-	-	-	-	-	29,5	28,0
Produits intersociétés	-	-	0,1	-	0,1	0,2	-	-	(0,2)	(0,2)	-	-
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>349,9</b>	<b>355,1</b>	<b>228,2</b>	<b>158,7</b>	<b>82,2</b>	<b>95,3</b>	-	-	<b>(0,2)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>660,1</b>	<b>608,9</b>
Coût des primes et coûts directs	248,1	241,5	142,7	108,8	39,9	54,2	-	-	-	-	430,7	404,5
<b>Marge brute avant amortissement</b>	<b>101,8</b>	<b>113,6</b>	<b>85,5</b>	<b>49,9</b>	<b>42,3</b>	<b>41,1</b>	-	-	<b>(0,2)</b>	<b>(0,2)</b>	<b>229,4</b>	<b>204,4</b>
Amortissement <sup>(a)</sup>	36,7	36,2	5,0	5,3	3,9	3,0	-	-	-	-	45,6	44,5
Marge brute	65,1	77,4	80,5	44,6	38,4	38,1	-	-	(0,2)	(0,2)	183,8	159,9
Charges d'exploitation avant les éléments suivants	53,2	59,6	40,9	42,9	46,2	45,6	15,2	19,3	(0,2)	(0,2)	155,3	167,2
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	2,3	1,7	-	-	2,3	1,7
Total des charges d'exploitation	53,2	59,6	40,9	42,9	46,2	45,6	17,5	21,0	(0,2)	(0,2)	157,6	168,9
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11,9</b>	<b>17,8</b>	<b>39,6</b>	<b>1,7</b>	<b>(7,8)</b>	<b>(7,5)</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(21,0)</b>	-	-	<b>26,2</b>	<b>(9,0)</b>
<b>BAIIA ajusté <sup>(h)</sup></b>	<b>55,7</b>	<b>141,0 <sup>(f)</sup></b>	<b>17,3</b>	<b>14,7</b>	<b>(3,4)</b>	<b>(2,1)</b>	<b>(17,5)</b>	<b>(21,0)</b>	-	-	<b>52,1</b>	<b>132,6 <sup>(f)</sup></b>
<b>Éléments inclus dans le BAIIA ajusté :</b>												
Variation des frais d'échange futurs	29,4	9,4	15,8	(20,6)	-	-	-	-	-	-	45,2	(11,2)
Dépenses en actifs non courants <sup>(d)</sup>	10,8	16,3	5,5	5,0	3,2	0,3	1,0	-	S.O.	S.O.	20,5	21,6
Actifs non courants <sup>(d)</sup>	3 000,9	3 108,1	558,6 <sup>(e)</sup>	538,5 <sup>(e)</sup>	81,2 <sup>(e)</sup>	78,6 <sup>(e)</sup>	2,0	2,0	S.O.	S.O.	3 642,7 <sup>(e)</sup>	3 727,2 <sup>(e)</sup>



---

## RAPPORT DE GESTION

---

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 161,0 M\$ au R.-U. et de 43,4 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 156,7 M\$ au R.-U. et de 55,6 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où réside la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 503,7 M\$ au R.-U. et de 73,1 M\$ aux États-Unis en date du 31 mars 2015, comparativement à des actifs non courants de 483,6 M\$ au R.-U. et de 69,4 M\$ aux États-Unis en date du 31 mars 2014.
- f) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD le 2 janvier 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
- g) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.
- h) Mesure hors PCGR.

# RAPPORT DE GESTION

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Cette section présente certains résultats des huit derniers trimestres écoulés jusqu'au 31 mars 2015.

	2015	2014				2013		
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>	T1	T4	T3 <sup>(p)</sup>	T2 <sup>(p)</sup>	T1 <sup>(p)</sup>	T4 <sup>(p)</sup>	T3 <sup>(p)</sup>	T2 <sup>(p)</sup>
<b>Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation</b>	<b>445,2</b>	497,0	472,4	491,1	548,7 <sup>(d)</sup>	464,7	419,1	414,3
<b>Autres éléments de facturation brute</b>	<b>150,0</b>	191,1	160,8	157,0	168,5	193,3	157,6	156,3
<b>Total de la facturation brute</b>	<b>595,2</b>	688,1	633,2	648,1	717,2 <sup>(d)</sup>	658,0	576,7	570,6
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>660,1</b>	761,1 <sup>(o)</sup>	543,4	555,4	608,9	687,6	499,7	(123,3) <sup>(e)</sup>
Coût des primes et coûts directs	<b>(430,7)</b>	(493,9)	(353,2)	(354,5)	(404,5)	(427,3)	(290,4)	(230,6) <sup>(h)</sup>
<b>Marge brute avant amortissement <sup>(a)</sup></b>	<b>229,4</b>	267,2 <sup>(o)</sup>	190,2	200,9	204,4	260,3	209,3	(353,9) <sup>(e)(h)</sup>
Charges d'exploitation	<b>(157,6)</b>	(189,5)	(160,9)	(168,5)	(168,9)	(400,3) <sup>(f)(g)</sup>	(157,1)	(198,2) <sup>(h)</sup>
Amortissement	<b>(12,3)</b>	(15,2)	(12,4)	(12,1)	(11,5)	(11,8)	(10,9)	(10,5)
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	<b>(33,3)</b>	(34,1)	(32,9)	(33,0)	(33,0)	(23,9)	(20,1)	(20,1)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>26,2</b>	28,4 <sup>(o)</sup>	(16,0)	(12,7)	(9,0)	(175,7) <sup>(f)(g)</sup>	21,2	(582,7) <sup>(e)(h)</sup>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société</b>	<b>21,5</b>	20,5 <sup>(o)</sup>	(24,3)	(19,2)	(17,3)	(125,6) <sup>(g)(j)</sup>	2,1	(415,3) <sup>(e)(h)(i)(k)</sup>
<b>BAlIA ajusté <sup>(b)</sup></b>	<b>52,1</b>	60,0	63,9	58,7	132,6 <sup>(d)</sup>	(111,1) <sup>(f)</sup>	85,7	102,0 <sup>(h)(l)</sup>
<b>Éléments inclus dans le BAlIA ajusté :</b>								
Variation des frais d'échange futurs	<b>45,2</b>	49,8	(59,0)	(73,8)	(11,2)	34,1	(47,0)	(46,7) <sup>(l)</sup>
Distributions de placements mis en équivalence	-	5,5	3,8	7,4	-	5,3	3,5	6,9
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société</b>	<b>21,5</b>	20,5 <sup>(o)</sup>	(24,3)	(19,2)	(17,3)	(125,6) <sup>(g)(j)</sup>	2,1	(415,3) <sup>(e)(h)(i)(k)</sup>
Résultat par action ordinaire <sup>(c)</sup>	<b>0,10</b>	0,09 <sup>(o)</sup>	(0,17)	(0,14)	(0,13)	(0,74) <sup>(g)(j)</sup>	0,00	(2,43) <sup>(e)(h)(i)(k)</sup>
<b>Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes <sup>(b)</sup></b>	<b>5,2 <sup>(n)</sup></b>	17,1 <sup>(n)</sup>	56,3	153,1 <sup>(n)</sup>	60,5 <sup>(d)(m)</sup>	(52,1) <sup>(m)</sup>	68,5	88,8
<b>Flux de trésorerie disponibles <sup>(b)</sup></b>	<b>(30,5) <sup>(n)</sup></b>	(19,1) <sup>(n)</sup>	19,9	116,6 <sup>(n)</sup>	26,3 <sup>(d)(m)</sup>	(84,3) <sup>(m)</sup>	36,3	56,7
Passif relatif aux frais d'échange futurs - Unités de fidélisation n'ayant pas fait l'objet d'un désistement	<b>2 293,5</b>	2 225,9	2 284,9	2 226,0	2 183,4	1 828,1	1 854,0	1 809,4
Passif éventuel relatif aux frais d'échange - Unités de fidélisation ayant fait l'objet d'un désistement	<b>852,6</b>	862,9	815,9	800,0	792,9	681,6	644,4	628,7

## RAPPORT DE GESTION

- a) Compte non tenu de l'amortissement ainsi que de l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Mesure hors PCGR.
- c) Déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.
- d) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
- e) Inclut l'incidence relative à la modification apportée au taux de désistements du programme Aéroplan, laquelle a donné lieu à une baisse de 663,6 M\$ des produits au titre des unités de fidélisation, dont une tranche de 617,0 M\$ est attribuable aux exercices antérieurs à 2013, une tranche de 25,1 M\$ est attribuable au trimestre terminé le 31 mars 2013 et une tranche de 21,5 M\$ est attribuable au trimestre terminé le 30 juin 2013.
- f) Inclut l'incidence du paiement à la CIBC de 150,0 M\$ et de la provision au titre de la migration des cartes de 50,0 M\$.
- g) Inclut la perte de valeur du goodwill de 19,1 M\$ comptabilisée au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2013 au titre de l'UGT de la fidélisation propriétaire aux États-Unis.
- h) Inclut l'incidence favorable de 26,1 M\$ (16,4 M£) découlant du jugement définitif rendu au deuxième trimestre de 2013 relativement au litige concernant la TVA. Une tranche de 74,9 M\$ (47,0 M£) de ce montant a été portée en réduction du coût des primes et une tranche de 48,8 M\$ (30,6 M£) a été ajoutée aux charges d'exploitation.
- i) Inclut l'incidence défavorable de la modification apportée au taux de désistements du programme Aéroplan, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 179,8 M\$, dont une tranche de 167,5 M\$ est attribuable aux exercices antérieurs à 2013, une tranche de 6,6 M\$ est attribuable au trimestre terminé le 31 mars 2013 et une tranche de 5,7 M\$ est attribuable au trimestre terminé le 30 juin 2013.
- j) Inclut l'incidence défavorable du paiement à la CIBC et de la provision au titre de la migration des cartes totalisant 146,9 M\$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 53,1 M\$.
- k) Inclut l'incidence favorable du renversement au deuxième trimestre de 2013 d'intérêts courus comptabilisés antérieurement de 17,3 M\$ (10,8 M£) par suite du jugement définitif dans le cadre du litige concernant la TVA.
- l) La variation des frais d'échange futurs du trimestre terminé le 30 juin 2013 inclut l'incidence défavorable de 24,8 M\$ découlant de la modification apportée au taux de désistements du programme Aéroplan, dont une tranche de 12,4 M\$ est attribuable au trimestre terminé le 31 mars 2013 et une tranche de 12,4 M\$ est attribuable au trimestre terminé le 30 juin 2013.
- De plus, la variation des frais d'échange futurs du trimestre terminé le 30 juin 2013 inclut l'incidence favorable de 0,5 M\$ (0,3 M£) découlant du jugement définitif dans le cadre du litige concernant la TVA.
- m) Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 31 décembre 2013 tiennent compte du paiement à la CIBC de 150,0 M\$ versé à la clôture du contrat d'achat d'actifs et de la taxe de vente harmonisée connexe de 22,5 M\$.
- Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 31 mars 2014 tiennent compte de l'encaissement de la taxe de vente harmonisée connexe de 22,5 M\$.
- n) Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 30 juin 2014 tiennent compte d'un montant de 83,4 M\$ reçu de l'ARC au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 31 décembre 2014 tiennent compte d'un montant de 7,5 M\$ reçu de Revenu Québec au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- Les flux de trésorerie disponibles du trimestre terminé le 31 mars 2015 tiennent compte d'un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
- o) Inclut l'incidence de la modification apportée au taux de désistements du programme Nectar Italia et qui a donné lieu à une hausse de 19,4 M\$ des produits des activités ordinaires au titre des unités de fidélisation, dont une tranche de 13,4 M\$ est attribuable aux exercices antérieurs à 2014, une tranche de 4,1 M\$, à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014 et une tranche de 1,9 M\$, au trimestre terminé le 31 décembre 2014.
- p) Ces informations financières ne tiennent pas compte de toute incidence relative à la modification apportée au taux de désistements du programme Nectar Italia au quatrième trimestre de 2014.

# RAPPORT DE GESTION

## STRATÉGIE DE FINANCEMENT, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Aimia génère des flux de trésorerie suffisants à l'interne pour financer ses dividendes en trésorerie et ses dépenses en immobilisations, ainsi que pour s'acquitter de ses obligations de remboursement de la dette. De l'avis de la direction, les flux de trésorerie générés à l'interne par Aimia, conjugués à sa capacité d'accéder aux montants inutilisés de ses facilités de crédit et à des capitaux extérieurs, sont suffisants pour financer ses besoins de liquidités dans un avenir prévisible et conserver des liquidités. Les dividendes devraient continuer d'être financés à partir des flux de trésorerie générés à l'interne.

Au 31 mars 2015, Aimia disposait de 514,4 M\$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, de 26,8 M\$ en liquidités soumises à restrictions, de 127,2 M\$ en placements à court terme, incluant les actions de catégorie B d'Air Canada, et de 212,3 M\$ en placements à long terme dans des obligations, pour un total de 880,7 M\$. De ce total, environ 4,2 M\$ représentent des acceptations bancaires et des dépôts à terme échéant à des dates diverses jusqu'en avril 2015 et 308,5 M\$ représentent principalement des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux échéant à des dates diverses entre juin 2015 et juillet 2020. Ces placements à court terme et à long terme comprennent une réserve au titre des échanges de milles Aéroplan décrite sous la rubrique *Réserve au titre des échanges*.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie disponibles pour les périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2015	2014
<b>BAIIA ajusté <sup>a)</sup></b>	<b>52,1</b>	132,6
Variation des frais d'échange futurs <sup>b)</sup>	<b>(45,2)</b>	11,2
Rémunération fondée sur des actions	<b>2,3</b>	1,7
Impôt sur le résultat reçu (payé)	<b>18,5</b>	(2,2)
Intérêts en trésorerie payés, montant net	<b>(9,4)</b>	(15,1)
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	<b>7,4</b>	(46,1)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>25,7</b>	82,1
Dépenses en immobilisations	<b>(20,5)</b>	(21,6)
<b>Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes <sup>a)</sup></b>	<b>5,2</b>	60,5
Flux de trésorerie disponibles avant versement de dividendes par action ordinaire <sup>a/c)</sup>	<b>0,00</b>	0,32
Dividendes	<b>(35,7)</b>	(34,2)
<b>Flux de trésorerie disponibles <sup>a)</sup></b>	<b>(30,5)</b>	26,3

- a) Mesure hors PCGR.
- b) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures, donnant lieu à une réévaluation du passif au titre des frais d'échange futurs en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.
- c) Déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.

## RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant donne un aperçu des flux de trésorerie d'Aimia pour les périodes indiquées :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trimestres terminés les 31 mars	
	2015	2014
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>567,6</b>	<b>449,1</b>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	25,7	82,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(21,4)	(38,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(76,8)	115,9
Écart de conversion lié à la trésorerie	19,3	14,8
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>514,4</b>	<b>623,2</b>

### ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation proviennent principalement de la facturation brute et sont réduits par la trésorerie nécessaire pour la remise des primes au moment de l'échange des unités de fidélisation et par la trésorerie nécessaire pour la prestation des services de fidélisation propriétaire et des services d'analytique et de connaissances, par les charges d'exploitation ainsi que par les intérêts et les impôts payés.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 25,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, comparativement à 82,1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014.

L'écart défavorable de 56,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 comparativement au trimestre terminé le 31 mars 2014 s'explique par une baisse de 122,0 M\$ de la facturation brute, compte tenu du versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD, de l'augmentation de 26,2 M\$ du coût des primes et des coûts directs et de la réception, au premier trimestre de 2014, de la taxe de vente harmonisée de 22,5 M\$ au titre du paiement à la CIBC, facteurs partiellement contrebalancés par l'encaissement au premier trimestre de 2015 d'un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada, par la baisse de 11,9 M\$ des charges d'exploitation, compte non tenu de la charge de rémunération fondée sur des actions, et par la baisse de 5,7 M\$ du montant net des intérêts payés, le solde étant attribuable surtout aux variations des actifs d'exploitation nets attribuables en partie au solde plus élevé d'échanges impayés dans le programme Nectar Italia.

Se reporter à la rubrique [Flux de trésorerie disponibles](#) pour de plus amples renseignements.

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 rendent compte des investissements dans des placements mis en équivalence de 2,3 M\$, notamment de 1,0 M\$ dans Prismah, ainsi que du montant de 1,4 M\$ (1,2 M\$ US) reçu par la Société au titre des réclamations déposées à l'égard de l'encaisse placée en fidéicomis liée aux demandes d'indemnisation de Excellence in Motivation.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

Les dépenses en immobilisations pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 se sont chiffrées à 20,5 M\$. Les dépenses en immobilisations prévues en 2015 devraient se situer entre 70,0 M\$ et 80,0 M\$.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, les activités de financement rendent compte des paiements de dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées s'élevant à 35,7 M\$, ainsi que du rachat d'actions ordinaires d'un montant de 42,8 M\$.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, les activités de financement rendent aussi compte de l'encaissement d'un montant de 1,7 M\$ par la Société à l'exercice d'options sur actions.

### SITUATION DE TRÉSORERIE

Aimia prévoit que les besoins en capital totaux pour l'exercice 2015 se chiffreront entre 214,6 M\$ et 224,6 M\$, y compris 144,6 M\$ pour les dividendes en trésorerie prévus en faveur de ses porteurs d'actions ordinaires et privilégiées et entre 70,0 M\$ et 80,0 M\$ pour les dépenses en immobilisations. Les besoins en capital seront financés par les flux de trésorerie d'exploitation, par la trésorerie et les titres, par l'encaisse disponible en dépôt dans la *réserve au titre des échanges* dans la mesure nécessaire et s'il y a lieu (c'est-à-dire dans les périodes au cours desquelles les échanges affichent une activité exceptionnellement élevée) et par les montants inutilisés aux termes des facilités de crédit au besoin.

### RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie d'exploitation afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour l'heure, Aimia n'a pas utilisé les fonds de la réserve. Au 31 mars 2015, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans les placements à court terme et les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Au 31 mars 2015, la réserve était investie dans des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

Selon la direction, la réserve est suffisante pour régler les frais d'échange, y compris ceux qui seraient engagés dans une période au cours de laquelle les échanges afficheraient une activité exceptionnellement élevée, à mesure qu'ils deviendront exigibles dans le cours normal des activités. La direction évalue régulièrement le caractère suffisant de la réserve et est susceptible d'en ajuster le niveau en fonction du résultat de ces évaluations.

Au 31 mars 2015, la réserve ainsi que les autres actifs détenus au titre d'une clause contractuelle avec un partenaire d'accumulation principal représentaient 19,2 % du passif consolidé relatif aux frais d'échange futurs, soit 440,9 M\$.

Les produits différés figurant à l'état de la situation financière représentent le cumul des unités de fidélisation non échangées, évaluées à leur prix de vente moyen pondéré, et des désistements non comptabilisés. Le montant consolidé estimatif du passif relatif aux frais d'échange futurs de ces unités de fidélisation, calculé selon le coût moyen actuel des primes par unité de fidélisation échangée, s'élève à environ 2 293,5 M\$.

### FACILITÉS DE CRÉDIT ET DETTE À LONG TERME

Au 31 mars 2015, Aimia avait des billets garantis de premier rang en cours d'un montant de 650,0 M\$, dont les dates d'échéance s'échelonnent jusqu'au 17 mai 2019. De plus, Aimia disposait d'un montant autorisé de 300,0 M\$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable venant à échéance le 23 avril 2018 et avait des lettres de crédit irrévocables d'un montant global de 55,1 M\$ qui réduisent le montant disponible sur cette facilité. La facilité de crédit renouvelable est fournie par un syndicat financier regroupant huit prêteurs institutionnels. Aimia a l'intention de renouveler ou de remplacer sa facilité à son échéance ou plus tôt si les conditions du marché le permettent.

La disponibilité continue de la facilité de crédit est sous réserve du respect, par Aimia, de certaines clauses restrictives relatives au ratio de levier financier, au service de la dette et au ratio de couverture des intérêts, ainsi que de certaines autres obligations de faire et de ne pas faire, notamment le fait de plafonner les distributions versées sous forme de dividendes ou de remboursement de capital au cours d'un exercice donné, comme le prescrivent les ententes de crédit. Au 31 mars 2015, Aimia respectait toutes ces clauses restrictives.

## RAPPORT DE GESTION

### PLACEMENTS EN TITRES DE CAPITAUX PROPRES ET PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES PARTENARIATS

Le tableau ci-dessous présente les placements en titres de capitaux propres d'Aimia (exclusion faite des actions de catégorie B d'Air Canada) ainsi que les participations dans des entreprises associées et dans des partenariats.

Nom	Nature de l'entreprise	Nature de la participation	Secteur opérationnel	Pays de constitution et siège social	% de participation	Méthode d'évaluation
PLM	Fidélisation coalisée	Coentreprise	Siège social	Mexique	48,9	Mise en équivalence
i2c	Analytique et connaissances	Coentreprise	EMOA	Royaume-Uni	50,0	Mise en équivalence
Think Big	Fidélisation coalisée	Coentreprise	Siège social	Malaisie	< 20,0	Mise en équivalence
China Rewards	Fidélisation coalisée	Entreprise associée	Siège social	Chine	< 20,0	Mise en équivalence
Travel Club	Fidélisation coalisée	Entreprise associée	EMOA	Espagne	25,0	Mise en équivalence
Cardlytics	Fidélisation propriétaire et analytique et connaissances	Titres de capitaux propres	Siège social	États-Unis	< 20,0	Juste valeur
Fractal Analytics	Analytique et connaissances	Titres de capitaux propres	Siège social	Inde	< 20,0	Juste valeur

### PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

	31 mars	31 décembre
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Placement dans PLM	98,9	87,6
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises <sup>a)</sup>	22,4	20,2
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées	7,3	7,7
<b>Total</b>	<b>128,6</b>	<b>115,5</b>

- a) Le 6 février 2014 et le 23 décembre 2014, Aimia a investi des montants respectifs de 17,1 M\$ (51,1 millions de ringgits) et de 3,7 M\$ (11,0 millions de ringgits) dans Think Big. À ce montant viendra s'ajouter une somme de 3,6 M\$ (10,9 millions de ringgits) si certains jalons sont atteints d'ici au 31 décembre 2015.

Le 9 janvier 2015 et le 29 janvier 2015, Aimia a investi des montants supplémentaires totalisant 1,0 M\$ (0,8 M\$ US) dans Prismah afin de financer certains coûts liés à la liquidation du partenariat réalisée le 7 mars 2015.

Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Trimestres terminés les 31 mars	
(en millions de dollars canadiens)	2015	2014
Placement dans PLM	3,6	2,4
Autres placements mis en équivalence dans des coentreprises	0,4	(0,9)
Placements mis en équivalence dans des entreprises associées	(0,9)	(0,5)
<b>Total</b>	<b>3,1</b>	<b>1,0</b>

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, PLM a enregistré une facturation brute de 47,2 M\$, en comparaison de 39,9 M\$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2014.



---

## RAPPORT DE GESTION

---

### INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation était estimé à 852,6 M\$ au 31 mars 2015.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été calculés en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 167,7 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 162,6 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 5,1 M\$, au trimestre considéré.

### PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

#### PROVISIONS

##### *Contrat d'achat d'actifs*

Dans le cadre du contrat d'achat d'actifs et de l'entente de migration avec TD et la CIBC et de la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD, une provision totale de 50,0 M\$ a été comptabilisée dans les frais généraux et frais d'administration du quatrième trimestre de 2013. Pour l'heure, la provision représente la meilleure estimation de la direction. Se reporter à la rubrique [ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES](#) pour de plus amples renseignements.

#### PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnités à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 31 mars 2015, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 234,8 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes d'indemnisation et de garantie.

Le 2 juillet 2009, une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour obtenir le statut de représentant a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La requête a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la requête du demandeur en vue d'exercer un recours collectif. Cette requête était la première étape procédurale avant qu'un recours collectif puisse être exercé. Un avis du jugement autorisant le recours collectif a été publié le 6 avril 2013.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013, le requérant a signifié et déposé le recours collectif visant l'annulation des changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé le 16 octobre 2006, le remboursement des sommes dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe. Les parties ont convenu d'un calendrier pour les questions de procédure préalables à la préparation du procès. La direction ne prévoit pas de jugement sur le fond avant au moins deux ans.

La direction a déposé une défense vigoureuse à ce recours collectif, et elle estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans les états financiers. Si l'issue définitive du recours collectif diffère de cette évaluation et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats d'exploitation pourrait en résulter.

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal des activités. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites actuellement en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation d'Aimia.

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

### AVIS DE NOUVELLE COTISATION DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Le 30 août 2013, Aimia a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC au titre de l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2008, lequel vise le moment de comptabilisation aux fins fiscales des produits différés au titre des désistements. Aimia constate les produits différés au titre des désistements de la même manière aux fins fiscales qu'aux fins comptables. L'ARC estime qu'Aimia devrait comptabiliser aux fins fiscales la totalité des produits différés au titre des désistements dans l'exercice au cours duquel la facturation a lieu. L'avis de nouvelle cotisation prévoit une hausse de 222,5 M\$ du résultat imposable au 31 décembre 2008, soit le solde des produits différés au titre des désistements au 31 décembre 2008, ainsi qu'une augmentation correspondante du passif d'impôt sur le résultat exigible de 54,0 M\$. Des intérêts et pénalités de 24,0 M\$ ont également été imposés.

Cette différence entre l'inclusion du résultat aux fins fiscales et la méthode adoptée aux fins comptables représente une différence temporaire qui donnerait lieu à un recouvrement (actif) d'impôt sur le résultat différé de 43,0 M\$.

La direction est d'avis que les faits soutiennent fortement sa position, et elle a contesté l'avis de nouvelle cotisation par l'intermédiaire du processus d'appel administratif de l'ARC. Le 11 février 2014, comme l'exigent les lois de l'impôt applicables, la Société a émis une lettre de crédit d'un montant de 41,3 M\$ en faveur de l'ARC. Cette lettre de crédit sert de garantie de l'avis de nouvelle cotisation et sera libérée en faveur de la Société lorsque celle-ci aura défendu sa position avec succès.

Puisque la direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue, aucun montant à cet égard n'a été comptabilisé dans les états financiers au 31 mars 2015.

### AVIS DE COTISATION DE REVENU QUÉBEC

Le 28 août 2014, Aimia a reçu un avis de cotisation de Revenu Québec au titre de l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2008. Cet avis de cotisation prévoit le même traitement fiscal pour les produits différés au titre des désistements que celui formulé dans l'avis de cotisation émis par l'ARC, ce qui se traduit par une hausse de 222,5 M\$ du résultat imposable au 31 décembre 2008 aux fins du calcul de l'impôt du Québec, ainsi que par une augmentation correspondante du passif d'impôt sur le résultat exigible de 13,6 M\$. Des intérêts et pénalités de 7,1 M\$ ont également été imposés.

La différence entre l'inclusion du résultat aux fins fiscales et la méthode adoptée aux fins comptables représente une différence temporaire qui donnerait lieu à un recouvrement (actif) d'impôt sur le résultat différé de 15,6 M\$.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

La demande d'appel soumise par la direction visant à contester l'avis de cotisation semblable émis par l'ARC a été enregistrée par Revenu Québec. Le 16 septembre 2014, comme l'exigent les lois de l'impôt applicables, la Société a versé un dépôt de 20,7 M\$ à Revenu Québec en guise de garantie pour l'avis de cotisation. Ce montant, qui sera remboursé à la Société une fois qu'elle aura défendu sa position avec succès, est inclus dans l'impôt à recevoir.

La direction estime qu'il est plus probable qu'improbable que sa position sera maintenue.

### ENTENTES AVEC DES ENTREPRISES DE CARTES DE CRÉDIT FINANCIÈRES

Le 16 septembre 2013, Aimia a conclu des ententes relatives aux cartes de crédit financières avec le Groupe Banque TD (« TD ») et la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC ») d'une durée de 10 ans, qui ont pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Aux termes de ces ententes, TD est devenue le principal partenaire de services financiers et émetteur de cartes de crédit Aéroplan, tandis que la CIBC continue également d'être un émetteur de cartes de crédit Aéroplan. L'entente conclue avec TD comprend un versement unique à Aimia de 100,0 M\$ par TD afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le versement complet a été reçu le 2 janvier 2014 et a par conséquent été comptabilisé dans les produits différés. Il est comptabilisé dans les produits des activités ordinaires sur la durée de l'entente, conformément à la méthode comptable qu'applique Aimia pour la vente d'unités de fidélisation et qui est décrite à la note 2 de ses états financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Le 16 septembre 2013, Aimia a également conclu un contrat d'achat d'actifs avec TD et la CIBC, sous réserve de l'obtention de certaines approbations des organismes de réglementation et du respect des autres conditions de clôture, ces conditions ayant toutes été satisfaites le 27 décembre 2013. Aux termes de ce contrat, TD a acquis, le 27 décembre 2013, environ la moitié du portefeuille de cartes de crédit Aéroplan actuel de la CIBC et la CIBC a conservé le reste du portefeuille, composé des titulaires de cartes Aéroplan qui ont des relations bancaires plus étendues avec la CIBC. En conséquence, Aimia a versé à la CIBC un paiement d'un montant de 150,0 M\$ pour le transfert d'environ la moitié du portefeuille de cartes Aéroplan à TD qui a été comptabilisé dans les frais généraux et frais d'administration au cours du quatrième trimestre de 2013. Parallèlement au contrat d'achat d'actifs, les parties ont conclu une entente de migration. Selon la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD au cours des cinq premières années (soit le nombre net de titulaires de cartes conservées par la CIBC qui choisissent de migrer vers TD et les titulaires de cartes achetées par TD qui choisissent de migrer vers la CIBC), TD, Aimia et la CIBC ont convenu de faire des versements pouvant atteindre 400,0 M\$. Aimia prendra à sa charge ou aura le droit de recevoir jusqu'à 100,0 M\$ sur ces versements sur une période de cinq ans. Au cours du quatrième trimestre de 2013, une provision (« provision de migration ») totale de 50,0 M\$ a été comptabilisée; le montant de cette provision représente la meilleure estimation de la direction quant à la migration nette anticipée de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan entre la CIBC et TD sur une période de cinq ans. Pour déterminer la provision de migration, la direction utilise un modèle fondé sur la valeur attendue. Aucun ajustement n'a été

---

## RAPPORT DE GESTION

---

apporté à cette provision au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ou du trimestre terminé le 31 mars 2015. Se reporter à la rubrique *Provisions* pour un complément d'information. Conformément à l'entente de migration, des paiements annuels relatifs à la migration nette de comptes de cartes de crédit de marque Aéroplan doivent être versés chaque exercice par la suite, le premier paiement devenant exigible en 2015.

### TRANSACTIONS AVEC AIR CANADA

Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Ces contrats sont décrits dans la notice annuelle d'Aimia datée du 20 mars 2015.

Air Canada est l'un des plus importants partenaires d'accumulation d'Aimia, ayant représenté 11 % de la facturation brute pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, comparativement à 8 % de la facturation brute pour le trimestre terminé le 31 mars 2014, ou 10 % de la facturation brute excluant le versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD. Selon le CPSC, l'engagement annuel d'Air Canada, qui est établi en fonction de 85 % de la moyenne totale des milles Aéroplan réellement émis pour les vols d'Air Canada ou les produits et services d'un transporteur aérien membre du groupe d'Air Canada dans les trois années civiles précédentes, est estimé pour 2015 à 211,7 M\$. Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, 45 % du coût total des primes inscrites et des coûts directs ont été payés à Air Canada, contre 47 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2014, au titre des primes achetées auprès d'Air Canada et d'autres compagnies aériennes (membres du réseau Star Alliance).

### **EMPLOYÉS DES CENTRES DE CONTACTS ET ENTENTE DE TRANSFERT DU RÉGIME DE RETRAITE**

Par suite de la résiliation du contrat de services généraux qu'Air Canada et Aéroplan ont conclu en date du 13 mai 2005 et qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005 (le « CSG »), toutes les obligations aux termes du CSG, y compris les paiements spéciaux relativement aux régimes de retraite auxquels les employés visés par le CSG ont participé, ont pris fin.

En juin 2009, la Société a mis en œuvre un régime de retraite à prestations définies par suite de la résiliation du CSG et du transfert des agents des centres de contacts. Dans le cadre du transfert des employés, Aéroplan s'est engagée à reconnaître l'ancienneté des employés transférés et à prendre en charge toute obligation supplémentaire au titre du régime de retraite découlant du cumul des années de service après leur départ d'Air Canada jusqu'à leur retraite chez Aéroplan.

Le 8 juin 2012, Aéroplan est parvenue à une entente avec Air Canada selon laquelle le transporteur aérien transférerait au régime de retraite à prestations définies d'Aéroplan tous les actifs et toutes les obligations de retraite

---

## RAPPORT DE GESTION

---

accumulés par les employés qui ont été transférés à Aéroplan en 2009 et qui étaient auparavant agents des ventes et du service à la clientèle à Air Canada. Le transfert était conditionnel à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») et, en conséquence, les états financiers au 31 décembre 2013 ne reflétaient pas les actifs et les obligations liés à ce régime.

Aux termes de l'entente, Air Canada a convenu de verser à Aéroplan un montant de 5,5 M\$ en contrepartie du transfert des actifs et des obligations du régime de retraite accumulés par les employés transférés. Le 18 juin 2012, la contrepartie a été reçue et comptabilisée dans les produits différés. Aéroplan a émis une lettre de crédit du même montant en faveur d'Air Canada afin de garantir le montant de la contrepartie. Le 23 novembre 2012, le montant a été cotisé au régime de retraite à prestations définies d'Aéroplan.

Le 29 mai 2014, le BSIF a donné son approbation et, par conséquent, le montant de la contrepartie de 5,5 M\$ a été comptabilisé dans les autres produits des activités ordinaires. De plus, pour le deuxième trimestre de 2014, un actif net au titre des prestations définies de 1,1 M\$ a été comptabilisé, et un montant correspondant compensatoire a été inscrit dans les autres éléments du résultat global.

Le 31 juillet 2014, conformément à l'entente de transfert d'actifs du régime de retraite, Air Canada a versé un montant totalisant 68,2 M\$ au régime de retraite à prestations définies d'Aéroplan, soit 95 % de la valeur estimée des actifs du régime à la date du transfert. Le solde de 2,9 M\$, qui représente l'écart entre la valeur finale des actifs à la date du transfert et les fonds reçus le 31 juillet 2014, a été reçu le 26 août 2014. La lettre de crédit émise à titre de sûreté pour le montant de la contrepartie a expiré au moment où les derniers actifs du régime ont été transférés à Aéroplan.

### CPSC

Le 14 mars 2014, comme le prévoit le CPSC en vigueur, Aéroplan et Air Canada ont exécuté une entente visant les tarifs d'échange de la capacité fixe de places à payer par Aéroplan relativement aux échanges contre des primes-voyages pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2016. Le résultat est conforme aux paramètres contractuels préétablis et correspond aux attentes commerciales d'Aéroplan.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

### BONS DE SOUSCRIPTION ET ACTIONS DE CATÉGORIE B D'AIR CANADA

Dans le cadre du prêt syndiqué à Air Canada du 29 juillet 2009, qui a été remboursé le 3 août 2010, Air Canada a émis aux prêteurs des bons de souscription visant l'acquisition d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie B à droit de vote variable d'Air Canada. Le 29 juillet 2009, Aéroplan a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,51 \$ chacun et, le 19 octobre 2009, elle a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,44 \$ chacun, ces bons de souscription pouvant être exercés en tout temps et arrivant à échéance quatre ans après la date d'attribution.

Le 24 juillet 2013, Aimia a exercé 1 250 000 bons de souscription au prix unitaire de 1,51 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,9 M\$. Le 16 octobre 2013, Aimia a exercé les 1 250 000 bons de souscription restants au prix unitaire de 1,44 \$ et a acquis un nombre correspondant d'actions de catégorie B d'Air Canada pour une contrepartie en trésorerie de 1,8 M\$.

Le placement en actions de catégorie B d'Air Canada est comptabilisé comme un placement disponible à la vente évalué à la juste valeur, les changements de la juste valeur étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2015, la juste valeur des actions de catégorie B d'Air Canada s'établissait à 31,0 M\$ (29,7 M\$ au 31 décembre 2014).

Après le 31 mars 2015, Aimia a cédé la totalité de ses actions de catégorie B d'Air Canada, pour un produit net de 30,5 M\$.

# RAPPORT DE GESTION

## SOMMAIRE DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DES ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2015, les paiements futurs minimaux estimatifs aux termes des obligations contractuelles et des engagements d'Aimia s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Total	2015	2016	2017	2018	2019	Par la suite
<b>Obligations contractuelles</b>							
Dette à long terme	650,0	—	—	200,0	200,0	250,0	—
Intérêts sur la dette à long terme <sup>a)</sup>	119,3	25,9	37,4	30,5	18,5	7,0	—
Total de la dette à long terme et des intérêts	769,3	25,9	37,4	230,5	218,5	257,0	—
Contrats de location simple	157,2	15,5	18,6	18,3	16,6	15,0	73,2
Infrastructure technologique et autres	26,4	11,6	7,3	4,9	1,7	0,9	—
Soutien à la commercialisation et autres	265,5	24,7	42,6	47,6	44,6	34,0	72,0
Obligation d'achat aux termes du CPSC	2 337,7	265,4	460,5	460,5	460,5	460,5	230,3
<b>Obligations contractuelles</b>	<b>3 556,1</b>	<b>343,1</b>	<b>566,4</b>	<b>761,8</b>	<b>741,9</b>	<b>767,4</b>	<b>375,5</b>
<b>Engagements</b>							
Lettres de crédit et cautionnements	63,5	5,4	57,5	0,1	0,5	—	—
<b>Engagements</b>	<b>63,5</b>	<b>5,4</b>	<b>57,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Total des obligations contractuelles et des engagements</b>	<b>3 619,6</b>	<b>348,5</b>	<b>623,9</b>	<b>761,9</b>	<b>742,4</b>	<b>767,4</b>	<b>375,5</b>

- a) Comprend l'intérêt sur la facilité de crédit renouvelable et les billets garantis de premier rang, séries 3, 4 et 5, selon la description présentée sous la rubrique *Facilités de crédit et dette à long terme*.

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 31 mars 2015, Aimia respectait toutes ces clauses.

## CAPITAL SOCIAL

Au 31 mars 2015, Aimia avait 168 796 701 actions ordinaires, 3 953 365 actions privilégiées, série 1, 2 946 635 actions privilégiées, série 2 et 6 000 000 d'actions privilégiées, série 3 émises et en circulation, pour une valeur totale de 1 810,4 M\$. De plus, 10 784 778 options sur actions émises étaient en cours aux termes du régime d'intéressement à long terme d'Aimia.

## OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 13 mai 2014, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat de 15 530 762 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 16 mai 2014 au 15 mai 2015 au plus tard.



---

## RAPPORT DE GESTION

---

Durant la période du 16 mai 2014 au 31 décembre 2014, Aimia a racheté 2 069 790 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 29,8 M\$. De ce total, 1 964 790 actions ordinaires ont été payées et annulées au cours de la période, pour une valeur de 28,3 M\$, les actions restantes ayant été payées et annulées au cours du premier trimestre de 2015. Le capital social a été réduit de 18,3 M\$, et le solde de 11,5 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

Durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 mars 2015, Aimia a racheté 3 315 520 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 44,4 M\$. De ce total, 3 071 705 actions ordinaires ont été payées et annulées au cours de la période, pour une valeur de 41,3 M\$. Le capital social a été réduit de 29,3 M\$ et le solde de 15,1 M\$ a été porté en réduction du surplus d'apport.

### ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 1 ET ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 2

Le 27 février 2015, Aimia a annoncé qu'elle n'exercerait pas son droit de rachat de la totalité ou d'une partie des actions privilégiées, série 1, le 31 mars 2015. En conséquence, et sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées, série 1 avaient le droit de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 1 en actions privilégiées, série 2, à raison d'une contre une le 31 mars 2015.

Le 31 mars 2015, les porteurs de 2 946 635 actions privilégiées, série 1 ont exercé leur droit de convertir leurs actions privilégiées, série 1 en un nombre équivalent d'actions privilégiées, série 2. Les porteurs d'actions privilégiées, série 2 ont le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclare, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux variable, calculés en fonction du nombre réel de jours écoulés au cours de la période, divisé par 365, sous réserve des dispositions de la LCSA. Le taux de dividende pour la période à taux variable allant du 31 mars 2015 inclusivement au 30 juin 2015 exclusivement sera de 4,217 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 2.

En ce qui a trait aux 3 953 365 actions privilégiées, série 1 qui sont en circulation après le 31 mars 2015, les porteurs d'actions privilégiées, série 1 auront le droit de recevoir, lorsque le conseil d'administration d'Aimia en déclarera, des dividendes au comptant privilégiés cumulatifs trimestriels à taux fixe, sous réserve des dispositions de la LCSA. Le taux de dividende pour la période de cinq ans allant du 31 mars 2015 inclusivement au 31 mars 2020 exclusivement sera de 4,5 %, soit 3,75 % de plus que le rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, établi conformément aux modalités des actions privilégiées, série 1.

## RAPPORT DE GESTION

### ACTIONS PRIVILÉGIÉES, SÉRIE 3

Le 15 janvier 2014, aux termes d'un supplément de prospectus daté du 8 janvier 2014, Aimia a émis 6 000 000 d'actions privilégiées à taux rajusté et à dividende cumulatif, série 3 (les « actions privilégiées, série 3 »), dont une tranche de 1 000 000 d'actions privilégiées, série 3 à l'exercice intégral de l'option des preneurs fermes visant l'achat d'actions additionnelles, pour une contrepartie en trésorerie totale de 146,0 M\$, déduction faite des frais d'émission de 4,0 M\$. De plus, un recouvrement d'impôt connexe de 1,0 M\$ a été comptabilisé. Les porteurs d'actions privilégiées, série 3 auront le droit de recevoir les dividendes cumulatifs et fixes déclarés qui seront payables trimestriellement au taux annuel de 6,25 % pour la période initiale de cinq ans. Le taux du dividende sera révisé le 31 mars 2019 et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans, majoré de 4,20 %. Aimia a affecté le produit net de cette émission à ses ressources financières et aux fins générales de l'entreprise.

Les porteurs des actions privilégiées, série 3 auront la faculté de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende cumulatif, série 4 (les « actions privilégiées, série 4 »), sous réserve de certaines conditions, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions privilégiées, série 4 pourront recevoir un dividende trimestriel cumulatif à taux variable procurant un rendement correspondant au rendement de trois mois des bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 4,20 %.

### DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014 sont les suivants :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	2015		2014 <sup>a)</sup>	
	Montant	Par action ordinaire	Montant	Par action ordinaire
Mars	30,6	0,18	29,5	0,17

- a) Le 13 mai 2014, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une hausse du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,17 \$ à 0,18 \$ par trimestre.

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014 sont les suivants :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	2015		2014	
	Montant	Par action privilégiée	Montant	Par action privilégiée
<b>Série 1</b>				
Mars	2,8	0,40625	2,8	0,40625
<b>Série 3</b>				
Mars	2,3	0,390625	1,9	0,321100

---

## RAPPORT DE GESTION

---

La politique en matière de dividendes relève du conseil d'administration d'Aimia, et le versement de dividendes est fonction, notamment, des résultats, des besoins en capitaux, des clauses restrictives liées à la dette, de la satisfaction de critères de solvabilité prescrits par la Loi canadienne sur les sociétés par actions (la « LCSA ») au titre de la déclaration de dividendes et d'autres conditions qui pourraient être en vigueur dans l'avenir. Les actions privilégiées, série 1 en circulation au 31 mars 2015 donnent droit à un dividende annuel cumulatif de 4,5 %, soit 0,28125 \$ l'action privilégiée par trimestre. Les actions privilégiées, série 2 en circulation au 31 mars 2015 donnent droit à un dividende annuel cumulatif de 4,217 %, soit 0,2635625 \$ l'action privilégiée par trimestre. Les actions privilégiées, série 3 émises le 15 janvier 2014 donnent droit à un dividende annuel cumulatif de 6,25 %, soit 0,390625 \$ l'action privilégiée par trimestre.

Le 14 mai 2015, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une augmentation du dividende annuel sur les actions ordinaires qui est passé de 0,72 \$ à 0,76 \$ par action et a déclaré un dividende trimestriel de 0,19 \$ par action ordinaire, de 0,28125 \$ par action privilégiée, série 1, de 0,2635625 \$ par action privilégiée, série 2 et de 0,390625 \$ par action privilégiée, série 3, payable le 30 juin 2015.

### RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

Le résultat par action d'Aimia attribuable aux actionnaires de la Société s'est chiffré respectivement à 0,10 \$ et à (0,13) \$ pour les trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014. Le résultat par action est calculé déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Après le 31 mars 2015, Aimia a racheté 5 375 906 actions ordinaires, pour une contrepartie totale de 72,1 M\$.

Le 5 mai 2015, Aimia a procédé à une modification de sa facilité de crédit existante auprès de son consortium de prêteurs afin de prolonger la durée de sa facilité renouvelable d'un an, soit jusqu'au 23 avril 2019, et d'accroître son ratio de levier financier, qui est passé de 3,00 à 3,50.

Le 14 mai 2015, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto en vue du renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'au plus 16 346 860 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 20 mai 2015 au 19 mai 2016 au plus tard.

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## CHANGEMENTS TOUCHANT LES MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les normes révisées suivantes, comme il est précisé ci-après.

### *Modification d'IAS 19 visant à apporter des précisions sur le traitement des cotisations que versent les employés aux régimes à prestations définies*

IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée de manière à clarifier son application aux régimes qui exigent d'employés ou de tiers qu'ils versent des cotisations au titre du coût des prestations. Aux termes de la modification, les cotisations qui se rattachent au service et qui ne varient pas en fonction de la durée de celui-ci peuvent être déduites du coût des prestations accumulées de la période au cours de laquelle le service est rendu. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

### *Modification d'IFRS 8 visant à apporter des précisions sur le regroupement des secteurs opérationnels et le rapprochement des actifs sectoriels*

IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, a été modifiée de manière à exiger la présentation d'informations sur les jugements formulés par la direction lors du regroupement de secteurs ainsi que le rapprochement des actifs sectoriels et des actifs de l'entité, si ceux-ci sont présentés. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

### *Modification d'IAS 24 visant à apporter des précisions sur l'information relative aux principaux dirigeants*

IAS 24, *Information relative aux parties liées*, a été modifiée de manière à réviser la définition d'une partie liée et à préciser certaines informations à fournir. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

### *Modification d'IFRS 3 visant à apporter des précisions sur le traitement des regroupements d'entreprises*

IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, a été modifiée de manière à préciser l'exclusion du champ d'application pour les coentreprises. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme révisée n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

## ESTIMATIONS COMPTABLES CRUCIALES

Se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés audités d'Aimia au 31 décembre 2014 et à la rubrique correspondante du rapport de gestion de 2014 pour passer en revue les estimations comptables cruciales d'Aimia.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

Pour préparer les états financiers selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), la direction doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qu'elle estime être raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose. Ces estimations, jugements et hypothèses influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l'information à fournir au titre des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés des produits et des charges pour la période visée. Dans les faits, les résultats pourraient différer de ces estimations (voir *Avertissement concernant les énoncés prospectifs*). Les principales estimations faites pour préparer les états financiers consolidés ont notamment servi à comptabiliser les désistements et les impôts sur le résultat, à déterminer la période d'amortissement des immobilisations, les critères de perte de valeur des immobilisations et du goodwill, en particulier les flux de trésorerie futurs et le coût du capital, la valeur comptable des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et les éventualités.

### CONTRÔLES ET PROCÉDURES

#### **CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La Société a adopté des contrôles et procédures de communication de l'information qui ont été conçus par le chef de la direction du groupe, en sa capacité de chef de l'exploitation, et le chef des finances, avec l'aide de la direction, en vue de fournir une assurance raisonnable que tous les renseignements importants leur sont communiqués. La Société a également adopté des contrôles internes à l'égard de l'information financière visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Au cours de la période intermédiaire terminée le 31 mars 2015, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui aurait eu une incidence importante, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'il ait une incidence importante, sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière d'Aimia.

En raison des limites qui leur sont inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles de communication de l'information ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et il se peut qu'ils ne permettent pas de prévenir ou de détecter les inexactitudes. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Le comité de vérification, des finances et des risques a examiné le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés, et le conseil d'administration d'Aimia a approuvé ces documents avant leur publication.

# RAPPORT DE GESTION

## RISQUES ET INCERTITUDES

Les résultats opérationnels et la situation financière d'Aimia font l'objet d'un certain nombre de risques et d'incertitudes et sont influencés par un certain nombre de facteurs indépendants de la volonté de la direction.

Pour de plus amples renseignements et pour une description complète des facteurs de risque pouvant affecter considérablement les activités de la Société, se reporter aux rubriques correspondantes du rapport de gestion de 2014 et de la notice annuelle d'Aimia datée du 20 mars 2015.

Il est possible que les risques décrits dans les présentes ne soient pas les seuls auxquels Aimia est exposée. D'autres risques qui n'existent pas à l'heure actuelle ou qui sont jugés non importants pourraient se manifester et avoir des conséquences négatives importantes sur les résultats opérationnels et sur la situation financière d'Aimia.

## RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ

Le tableau qui suit présente un rapprochement du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et du résultat net ajusté pour les trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014 :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les données par action)</i>	Trimestres terminés les 31 mars	
	2015	2014
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société</b>	<b>21,5</b>	(17,3)
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	<b>33,3</b>	33,0
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	<b>(3,1)</b>	(1,0)
Ajustements du BAIIA ajusté	<b>(19,7)</b>	97,1
Impôt sur les ajustements <sup>c)</sup>	<b>(1,9)</b>	(23,1)
Quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle des ajustements ci-dessus	<b>0,6</b>	(0,5)
<b>Résultat net ajusté <sup>a)</sup></b>	<b>30,7</b>	88,2
Résultat net ajusté par action ordinaire <sup>a)/b)</sup>	<b>0,15</b>	0,48

a) Mesure hors PCGR.

b) Déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées.

c) Les taux d'impôt effectifs par entité sont appliqués aux ajustements respectifs de chaque entité notés ci-dessus.

---

# RAPPORT DE GESTION

---

## NOTES AFFÉRENTES AUX TABLEAUX FINANCIERS

Cette section comprend les notes afférentes aux tableaux présentés sous la rubrique *Comparaison des trimestres terminés les 31 mars 2015 et 2014*.

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
  - b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 161,0 M\$ au R.-U. et de 43,4 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 156,7 M\$ au R.-U. et de 55,6 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
  - c) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD le 2 janvier 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
  - d) Inclut le versement unique reçu de TD le 2 janvier 2014 totalisant 73,4 M\$, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 26,6 M\$.
  - e) La taxe de vente harmonisée de 22,5 M\$ liée au paiement à la CIBC versé le 27 décembre 2013 a été perçue au premier trimestre de 2014.
  - f) Inclut un montant de 20,4 M\$ reçu de Revenu Québec au premier trimestre de 2015 au titre du remboursement d'impôt lié au report en arrière d'une perte au Canada.
  - g) Mesure hors PCGR.
  - h) Représente la variation en devises constantes.
- \*\* Information non significative ou sans objet.

### CANADA

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
  - b) Inclut un versement unique de 100,0 M\$ reçu de TD le 2 janvier 2014 afin d'aider à couvrir les améliorations apportées au programme Aéroplan.
  - c) Mesure hors PCGR.
- \*\* Information non significative ou sans objet.

---

## RAPPORT DE GESTION

---

### EMOA

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
  - b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 161,0 M\$ au R.-U. pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 156,7 M\$ au R.-U. pour le trimestre terminé le 31 mars 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
  - c) Mesure hors PCGR.
  - d) Représente la variation en devises constantes.
- \*\* Information non significative ou sans objet.

### É.-U. ET APAC

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
  - b) Inclut la facturation brute aux clients externes de 43,4 M\$ aux É.-U. pour le trimestre terminé le 31 mars 2015, comparativement à une facturation brute aux clients externes de 55,6 M\$ aux É.-U. pour le trimestre terminé le 31 mars 2014. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
  - c) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.
  - d) Mesure hors PCGR.
  - e) Représente la variation en devises constantes.
- \*\* Information non significative ou sans objet.

### SIÈGE SOCIAL

- a) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel.
  - b) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde sont présentés sous le secteur É.-U. et APAC. Auparavant, la situation financière et les résultats d'exploitation des activités en Inde étaient présentés sous le secteur Siège social. Les données comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.
  - c) Mesure hors PCGR.
- \*\* Information non significative ou sans objet
- .



---

# RAPPORT DE GESTION

---

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur Aimia et ses entreprises opérationnelles, notamment la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et la notice annuelle d'Aimia, datées respectivement du 12 mars et du 20 mars 2015, peuvent être consultées sur le site SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou sur le site Web d'Aimia au [www.aimia.com](http://www.aimia.com), sous « Investisseurs ».